

# LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

VOL. 15

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 2 MAI 1902

No. 1

## LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c

Insertion subséquente (la ligne).....5c

ANNONCES à long terme à prix modérés

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 2 MAI 1902

### Notre Journal

LA TRIBUNE commence, avec le présent numéro, la quinzième année de sa publication. A cette occasion, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et à nos bienveillants patrons que l'encouragement qu'ils nous ont témoigné nous fait entrevoir de nouveaux succès pour l'avenir et redouble notre courage pour franchir une autre étape dans la voie laborieuse dans laquelle nous nous sommes engagés.

Le journal a ouvert de nouveaux horizons. Les classes industrielle et agricole où il pénètre ont maintenant une meilleure idée de leur valeur longtemps méconnue.

En jetant un coup d'œil retrospectif sur nos campagnes avant que les journaux y eussent fait leur apparition, les cultivateurs y vivaient dans l'insouciance, dans une léthargie intellectuelle, ignorant leur valeur et n'ayant aucune idée de la noblesse et de l'importance de leur état.

Leurs connaissances ne dépassaient guère les limites de leurs paroisses. La culture du sol qui, pour être rémunératrice, requiert une certaine somme de connaissances théoriques, était plongée dans l'ornière profonde de la routine.

Aujourd'hui, la scène de notre existence nationale s'est transformée. L'instruction commence à se populariser. Le journal pénètre dans nos campagnes les plus isolées, où il fait lentement mais sûrement sa propagande d'idées progressives. En outre des notions variées indispensables à l'exercice de leur état, les cultivateurs y puisent la connaissance non moins nécessaire du fonctionnement des rouages de notre machine gouvernementale. Ils sont maintenant en état de se prononcer avec intelligence sur les grandes réformes politiques à l'ordre du jour, réformes indispensables à notre avenir national et à la prospérité de notre pays. Tels sont les fruits de la mission exercée par la presse.

Les journaux quotidiens publiés dans les grandes villes exercent une puissante influence sur nos populations, mais on ne les reçoit généralement que pour les nouvelles qu'une association puissante, organisée entre eux, leur permet de donner au public. Mais le journal hebdomadaire vient plus près du peuple en général. Il est lu avec plus de réflexion. Il exerce une influence d'autant plus grande qu'il est l'un des agents subtils de la vie qu'on ne réalise que difficilement. On lui demande un compte sévère de l'honnêteté et de la franchise de ses avancés. Il ne saurait émettre d'opinions hasardeuses et d'idées subversives. Pour avoir sa place à

tous les foyers, pour partager la joie et la douleur des familles, aspirer avec elles au bien-être que donnent une vie pure et un travail intelligent; à ce titre il ne saurait être blessant dans ses remarques et ses observations.

Si nous ne sommes pas encore arrivé au degré de perfection qui distingue certains de nos confrères aînés, au moins, nos lecteurs peuvent être certains que dans l'humble mesure de nos forces, nous n'avons rien négligé pour leur être utile et agréable.

Nous commençons donc cette quinzième année de travail, avec l'espoir de nous rendre de plus en plus utile à nos compatriotes et de leur prouver combien nous sommes fiers du bienveillant patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'ici, et que nous nous efforcerons toujours de mériter.

Il est à peu près certain que le parlement fédéral sera prorogé le 15 mai.

Ottawa. — Le gouvernement a résolu de proclamer fête légale, le 26 juin, jour du couronnement du Roi.

Les brefs pour les élections générales des Territoires seront émis bientôt. La nomination aura lieu le 14 mai et la votation le 21.

Ottawa, 25.—Lady Laurier a reçu hier un cadeau des sénateurs libéraux, une chatelaine ornée de brillants. C'est le centenaire sénateur Wark, qui a fait la présentation.

Le procureur général a déclaré qu'une femme ne peut être candidat aux élections provinciales d'Ontario.

Les socialistes avaient choisi une femme, pour candidat à Toronto.

L'Hon. M. Barton, premier ministre de l'Australie, et l'Hon. M. Tiddon, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, ont câblé à l'Hon. M. Mulock qu'ils ne pourraient visiter le Canada avant le couronnement du Roi, mais qu'ils espèrent venir sitôt après.

Winnipeg, 28. — M. Roblin, le premier ministre du Manitoba, partira pour Londres, le 7 mai, afin d'assister au couronnement du roi Edouard VII. Il sera accompagné de l'Hon. M. Rogers et l'Hon. M. Campbell le rejoindra à Londres, plus tard.

Au cours d'un entretien, à Londres, Sir Charles Tupper a dit que le Canada devrait, suivant lui, contribuer pour une part à la défense de l'Empire.

Le peuple savait bien ce qu'il faisait quand il mettait le vieux chef conservateur à la retraite par son vote du 7 novembre 1900.

Ottawa, 30. — C'est un magnifique diadème, monté en diamants, que les sénateurs ont présenté à Lady Laurier; la présentation était faite par le doyen du Sénat, le sénateur Wark, âgé de 98 ans, au nom de ses collègues.

Lady Laurier portera ce diadème lors du couronnement du roi.

## Parlement Fédéral

Ottawa, 22.—La Chambre, cette après-midi, a discuté pendant deux heures une motion de M. Cowan, pour renvoyer au comité des chemins de fer le bill concernant la Red Deer Valley Railway qui avait été rejeté au comité, sur une division de 32 contre 31. Il a été démontré que 33 membres avaient voté pour le bill, mais les noms de deux de ces membres avaient été retranchés, parce qu'ils n'étaient pas présents quand la motion fut lue par le président.

Tous les membres du Nord-Ouest ont opposé le bill, parce qu'il fait revivre une concession de terrain minier près de Calgary.

M. Laurier s'est prononcé pour le renvoi au comité et la motion a été adoptée par 87 contre 53.

M. Haggart, désappointé de n'avoir pu déterrer aucun scandale au comité des Comptes publics concernant l'Intercolonial, a proposé que le comité ait le droit de retourner en arrière jusqu'en 1895. Il n'a rien donné de raisonnable à l'appui de sa motion; pas une accusation, pas un fait, pas un chiffre.

M. Blair a dit qu'il était ridicule de demander une enquête pour six années en arrière sans l'ombre d'une accusation. On n'avait rien stipulé et c'était pure perte de temps de discuter cette motion.

MM. Monk, Wade, Sproule, Fraser, et autres ayant parlé, la motion a été rejetée sur une division de 91 contre 43. M. Jobel Robinson, indépendant, a voté avec le gouvernement.

L'Hon. M. Fitzpatrick a déposé un projet de loi amendant la loi de la preuve du Canada, de 1893. L'objet de cette mesure est de limiter à cinq le nombre de témoins qui seront examinés par les deux parties en cause, à moins que la Cour soit d'opinion que dans certaines circonstances, ce nombre sera plus considérable. Cette loi sera applicable à tout le Canada.

L'Hon. M. Sifton a déposé un projet de loi pour amender la loi de l'immigration.

D'après la nouvelle le gouvernement aura le pouvoir de défendre, par proclamation ou autrement, l'entrée au Canada des personnes qui seront atteintes de maladies dangereuses ou contagieuses, qu'elles aient l'intention de se fixer au Canada ou dans un autre pays.

La question de l'échouement du steamer *Tiverton*, en avril, de l'année dernière, entre Montréal et Québec, est venue incidemment devant la Chambre, dans une interpellation.

En réponse à M. Bennett, l'Hon. M. Sutherland a dit que le pilote qui conduisait alors ce steamer, avait été mis à la retraite par les commissaires du pilotage de Montréal, mais que le bureau des pilotes était blâmable d'avoir maintenu à sa position un homme qui n'avait pas les qualités suffisantes pour l'occuper.

La Chambre s'est ensuite formée en comité et a voté ce qui restait à voter des estimés des Travaux Publics ainsi que ceux du département des Douanes.

La séance s'est terminée à minuit.

Ottawa, 23.—Nous avons assisté aujourd'hui à un très joli débat, on pourrait même dire émouvant.

Deux députés libéraux, M. Charlton et M. Bourassa, avaient proposé et secondé une motion en apparence inoffensive.

Ça n'en était pas moins une motion de non-confiance, puisque la constitution considère comme telle, toute proposition faite à l'encontre d'une motion du ministre des finances de former la Chambre en comité des subsides.

M. Charlton avait proposé que l'Angleterre usât de clémence envers les Boers, en faisant un traité de paix.

M. Bourassa, député de Labelle, seconda la motion.

Tous deux firent d'excellents discours à l'appui de leur proposition.

Sir Wilfrid Laurier qui leur répondit, parla avec ce grand sens, ce tact et cette discrétion qui le font grandir de plus en plus d'une façon merveilleuse comme homme d'Etat.

Il nous est pas possible de rendre justice au premier ministre. Nous ne pouvons que jeter quelques phrases qui comporteront la substance de ses remarques.

Je ne doute pas, dit M. Laurier, de la sincérité du proposeur et du second de la motion. Je ne regrette pas non plus le débat qu'ils provoquent. Il y en a peut-être un grand nombre qui pensent comme eux, et il vaut mieux, dans l'intérêt de tous, que l'on s'explique publiquement.

Je ne conteste pas, continue M. Laurier, les deux principes énoncés dans la motion, à savoir: Que l'Angleterre doit s'assurer la suprématie en Afrique, mais qu'elle doit être en même temps généreuse à l'égard des vaincus.

Je ne conteste pas non plus le droit de ce Parlement d'exprimer son opinion sur le sujet.

Ce que je conteste, c'est l'opportunité d'exprimer une telle opinion.

Ottawa, 24.—Nous avons eu encore une longue séance, aujourd'hui. Il passait minuit lorsque nous nous sommes séparés.

Un très vif débat s'est engagé dès l'après-midi sur l'administration de l'Intercolonial.

Ce débat a été provoqué par la présentation des estimés soumis par l'Hon. M. Blair lorsque la Chambre se fût formée en comité des subsides.

Le ministre des chemins de fer a fait un exposé très lucide et très intéressant de son administration.

Depuis cinq ans, a-t-il dit, la recette de l'Intercolonial est montée de 3 à \$5,000,000. A cette heure même, le revenu du chemin est de un demi-million de piastres plus élevé qu'à pareille date, l'année dernière.

Pendant ces cinq ans, j'ai dépensé douze millions et demi de piastres appliquées au capital, pour continuer le chemin du gouvernement depuis Lévis jusqu'à Montréal, pour créer des embranchements au Cap Breton, afin de faire bénéficier le chemin du trafic de l'immense industrie de fer et d'acier qui vient d'y surgir.

Tout cela a nécessité une augmentation considérable dans le matériel du chemin, locomotives, et chars.

Tout ce que je regrette, a dit en substance l'Hon. M. Blair, c'est de n'avoir pas dépensé davantage, car le chemin du gouvernement laisse encore beaucoup à désirer. Ce chemin n'est pas un chemin commercial. Ce ne sont pas tant des bénéfices pour le gouvernement, que nous devons avoir en vue, mais des bénéfices pour le public, pour toute la population qui habite la région traversée par l'Intercolonial. Je veux faire du chemin de fer du gouvernement un véritable chemin national.

Le ministre des chemins de fer termina ses remarques en disant qu'au 1er de mars de l'année dernière, le déficit de l'Intercolonial était de \$657,000. A pareille date, cette année, le déficit n'était que de \$136,000, et il espère le faire disparaître complètement.

Après l'ajournement de 6 heures à 8 heures, l'Hon. M. Haggart, ancien ministre des chemins de fer, critiqua énergiquement l'administration de M. Blair. Il s'attacha surtout à démontrer que M. Blair n'avait pas tenu tous ses engagements, et surtout de faire disparaître les déficits qui se répétaient chaque année sous le régime conservateur.

Une position assez étrange que prit M. Haggart, c'est que le gouvernement ne devrait pas permettre aucune ligne rivale de l'Intercolonial, que malgré que les habitants de différentes régions viennent réclamer de nouvelles lignes de chemins de fer pour obtenir des débouchés pour leurs produits, le gouvernement devrait résister obstinément, afin de garder le monopole pour son chemin et augmenter ainsi ses recettes.

L'Hon. M. Fielding répondit à M. Haggart, puis M. Barker revint à la charge, parlant jusqu'à minuit.

Avant de s'engager dans le débat, le député Clark, de Toronto, demanda au gouvernement si en cédant les Plaines d'Abraham à la ville de Québec, il s'était réservé le droit de s'en servir pour des fins militaires, donnant ainsi droit à la ville de Québec, d'avoir refusé une revue sur les Plaines.

Sir Wilfrid Laurier répondit qu'il n'avait jamais entendu dire que le conseil de ville de Québec avait refusé la permission à aucun corps militaire quelconque, de parader sur les Plaines.

Ottawa, 25.— Il est évident que des deux côtés de la Chambre, on a hâte d'en finir avec la session, car tout le monde y met de la bonne volonté pour pousser les choses rapidement. Aujourd'hui encore la Chambre a siégé toute l'après-midi, toute la soirée, et ne s'est ajournée qu'après minuit.

M. Angers, député de Charlevoix demanda :

1° Combien de soumissions ont été reçues pour l'addition projetée au quai de l'Isle-aux-Coudres?

2° Quel est le nom des soumissionnaires, et le montant de chaque soumission?

3° A qui le contrat a-t-il été accordé, et pourquoi?

Sir Wilfrid a répondu :

1° Deux.

2° Magloire Francoeur, \$6,967.10 Harvey, Perron et Dufour, \$8,875.

3° Au plus bas soumissionnaire, Magloire Francoeur.

Le député Kaulback attira l'attention du gouvernement sur le fait que le gouvernement américain accordait au syndicat Morgan, le privilège de s'accaparer de toutes les lignes de steamers de l'Atlantique, ce qui aurait l'effet de détourner le commerce des ports canadiens au bénéfice des ports américains. M. Kaulback veut savoir si M. Laurier a l'intention d'intervenir.

Sir Wilfrid Laurier répond qu'il le regrette beaucoup mais que sa juridiction ne s'étend pas jusqu'au point de contrôler la législation adoptée à Washington.

Motion étant faite de former la Chambre en comité des subsides, l'Hon. M. Emmerson reprend le débat sur l'administration de l'Intercolonial. Le député de Westmoreland fut pendant quelques années premier ministre du Nouveau-Brunswick. C'est lui qui succéda à l'Hon. M. Blair, quand celui-ci démissionna pour entrer dans le gouvernement de M. Laurier, en 1896. Aux dernières élections générales, l'Hon. M. Emmerson démissionna à son tour, comme premier ministre, pour se porter candidat aux Communes. C'est un fort tribun. Au physique, il a une grande ressemblance avec le regretté H. Mercier.

Il a parlé, aujourd'hui, pendant deux heures, en défense de l'administration du chemin de fer du gouvernement. Il a porté plusieurs coups terribles à l'Hon. M. Haggart. L'ancien ministre des chemins de fer avait prétendu la veille, que l'Hon. M. Pugsley, procureur général du Nouveau-Brunswick, était allé à New-York à la demande de M. Blair, pour vendre l'Intercolonial au Dr Webb qui vient d'acquiescer le Canada Atlantic. M. Emmerson lut une dépêche de M. Pugsley niant qu'il ait été à New-York depuis bientôt deux ans, ni qu'il ait jamais fait la connaissance de M. Meyer, l'associé du Dr Webb à qui on prétend qu'il se serait adressé.

L'Hon. M. Haggart dit qu'il acceptait la dénégation de M. Pugsley.

Sir Wilfrid Laurier dit alors à M. Haggart qu'il était tenu en honneur, dans les circonstances, de faire connaître le nom de celui qui lui avait fourni son information.

M. Haggart répliqua qu'il ne pouvait pas faire cela sans son consentement.

Le débat fut clos par un nouveau discours de M. Blair.

L'opposition ne jugea pas à propos de demander le vote.

La soirée fut consacrée au vote des subsides. Tous les crédits demandés pour l'entretien des pénitenciers furent adoptés, ainsi que quelques items du budget des chemins de fer.

La Chambre s'ajourne à lundi

Ottawa, 28.—La discussion de la séance d'aujourd'hui a été très intéressante pour les horticulteurs, car elle a roulé presque tout le temps sur les produits des jardins.

La question a été soulevée par M. Léonard, le nouveau député de Laval, qui a proposé la résolution suivante :

« Que les droits sur les produits de jardins canadiens devraient être réajusté de manière à assurer au cultivateur canadien une protection efficace. »

Cette motion fut appuyée par M. Monk et autres députés.

L'Hon. M. Tarte a fait quelques remarques sur cette résolution et a soutenu que le marché des jardins ne pourrait pas se maintenir sur un pied satisfaisant au Canada sans un droit très élevé.

M. Campbell, d'York-Ouest, qui a promis dans sa dernière campagne électorale de plaider en faveur d'une augmentation de protection

pour les produits des jardins et qui a fait de cette question, un article de son programme, a déclaré que cette résolution était inopportune et qu'elle ne pourrait produire maintenant aucune bonne conséquence, puisque le gouvernement a dit qu'il n'y aurait pas de changements dans le tarif, cette année. C'était le temps de présenter cette résolution avant le budget, et il l'aurait appuyée alors. Il est d'opinion qu'on devrait hausser les droits sur les produits des jardins, et il espère que la chose se fera à la prochaine session. En attendant il votera contre la résolution du député de Laval.

L'Hon. M. Fielding a répété ce qu'il avait dit dans son discours du budget, qu'il n'y aurait pas de changements dans le tarif, cette année. L'article du tarif qui se rapporte à cette classe de produits est déclaré défectueux par certains députés; mais ce n'est pas au gouvernement actuel qu'il faut s'en prendre. Ce sont les conservateurs qui sont coupables, puisque le gouvernement Laurier n'a fait aucun changement à cet article.

L'honorable ministre proposa l'ajournement du débat.

Cette motion est adoptée par un vote de 71 contre 33.

M. Calvin, conservateur de Frontenac, a voté avec le gouvernement.

M. Lemieux, député de Gaspé, a demandé la production de la correspondance concernant la référence des appels des colonies au Conseil Privé.

Le député de Gaspé a félicité chaleureusement le gouvernement Laurier de la courageuse attitude qu'il a prise au sujet de la nomination des représentants des colonies dans le Conseil privé.

M. Demers, d'Iberville, a appuyé les remarques du député de Gaspé.

L'Hon. M. Carroll a promis de déposer les documents demandés par le député de Gaspé.

Ottawa—Consulté par M. Chamberlain, Sir Wilfrid Laurier a répondu qu'il était prêt à discuter les moyens d'améliorer les relations commerciales du Canada avec la mère-patrie ainsi qu'avec les autres colonies, mais qu'il ne jugeait pas à propos de discuter la situation politique du Canada, vu qu'il n'y avait pas lieu à aucun changement et que le pays était parfaitement satisfait de son autonomie.

La France a passé dimanche par une élection générale et le ministre Waldeck-Rousseau est sorti victorieux.

Les dépêches sont trop incomplètes pour apprécier l'étendue du triomphe, mais jusqu'à présent la majorité des unionistes paraît approcher les 100 voix et le ballottage la portera probablement à 175 et plus.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire que nous n'approuvons pas tout ce qu'a fait le gouvernement Waldeck-Rousseau.

M. Bennett, député conservateur de Simcoe, a proposé que le contingent qui sera envoyé au couronnement soit composé des officiers et des soldats qui ont pris part à la campagne d'Afrique.

L'Hon. M. Borden a fait remarquer qu'on n'oublierait pas les vétérans de la guerre sud-africaine, mais qu'on ne devait pas oublier non plus les vétérans de la rébellion du Nord-Ouest. Ce contingent d'honneur comprendra des soldats appartenant à tous les corps d'armée de la milice canadienne.

**El Mask, 5cts**

EN AFRIQUE

Londres, 25.—D'après un correspondant de la *Pall Mall Gazette*, à La Haye, le gouvernement hollandais est d'avis que, seuls, les chefs boers qui sont dans le Sud-Africain feront les propositions de paix dont l'Angleterre s'occupera, et que l'opinion de M. Kruger ne sera pas respectée. Il est possible, cependant, que ces propositions soient par pure courtoisie, communiquées à M. Kruger.

La difficulté relative à l'amnistie des rebelles n'est pas appréciée convenablement en Angleterre. Les Boers du Transvaal et de l'Etat Libre d'Orange consentiraient à sacrifier leurs frères, vu qu'ils devaient se sacrifier eux-mêmes dans une certaine mesure; mais les rebelles n'ayant rien à gagner à la paix, essayeront sans doute de continuer la guérilla. Les chefs boers craignent, en conséquence, que si, après que les conditions de paix seront réglées, ces rebelles font une descente sur le territoire anglais, le gouvernement anglais tiennent les Boers responsables des dommages commis.

Londres, 25.—La grande difficulté qu'il faudrait surmonter pour arriver à conclure la paix, c'est la phraséologie, la forme à employer relativement à la renonciation des deux républiques à leur indépendance, car un grand nombre de Boers ne voudraient jamais accepter les mots de renonciation à l'indépendance. Il s'agirait donc de trouver un synonyme.

Londres, 25.—Une dépêche adressée au Bureau de la guerre mande qu'un engagement a eu lieu le 20 avril à la Ferme Oliver, près de Fricksburg, et que deux officiers anglais et trois soldats ont été tués trois officiers et deux soldats blessés et que quatre hommes sont disparus.

Lord Kitchener a fait rapport hier que les Anglais ont attaqué sans succès une troupe de Boers à Oakelp, dans l'ouest du Transvaal, et que les Boers se sont enfuis à l'est de Prétoria.

Les pertes des Boers, pendant la semaine dernière, suivant le rapport de lord Kitchener, ont été de 18 morts, 19 blessés, 326 prisonniers et 10 qui se sont rendus.

Londres, 26.—Sir Michael Hicks Beach a déclaré, hier, à la Chambre des Communes, que rien ne pouvait être plus prématuré que les on-dits relatifs aux négociations de paix publiés dans la presse.

Londres, 26.—Une dépêche de Johannesburg dit que le général Delarey et son état-major sont arrivés hier à Klerksdorp, Transvaal. Delarey a été en consultation avec son commando pendant deux jours.

Amsterdam, 26.—M. Kruger et M. Leyds démentent tout bruit de paix et disent que les négociations des chefs boers ne sont pas terminées. Quand M. Schalkburger aura fini de négocier avec les chefs boers en campagne, il demandera l'usage du câble afin de consulter le président Kruger.

Londres, 26.—Le War Office a reçu la dépêche suivante datée de Prétoria, de lord Kitchener :

« Les colonnes de Bruce-Hamilton sont arrivées à la ligne de Standerton, hier soir, ayant pris cent quarante-cinq Boers, y compris les morts et les blessés, dans un mouvement commencé à la ligne de Middleberg. »

Londres, 26.—L'une des plus in-

# GOLD DUST



**LA MEILLEUR  
POUDRE  
A LAVER**

**Nettoie toute  
chose sans  
exception**

Si votre épiciers ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à **THE N. K. FAIRBANK COMPANY**, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un  $\frac{1}{4}$  de livre. **THE N. K. FAIRBANK COMPANY**, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

teressantes rumeurs de paix dit que les Boers seraient décidés à entrer dans l'empire britannique à titre d'associés juniors, à abandonner leur drapeau et à entrer dans une confédération Sud-Africaine avec drapeau spécial, Cour Suprême, et, virtuellement, une constitution américaine.

Durban, 28.—MM. Reitz et Jacobs, deux délégués boers, sont revenus de Balmoral et partis pour Pietersburg où ils auront une entrevue avec le commandant Peyers.

Le War Office publie le rapport rédigé par lord Methuen lui-même, concernant le combat de Tweebosch où il fut fait prisonnier.

Le rapport est daté de Klerksdorp, 7 mars. Il ne contient aucun fait nouveau.

Le seul point important c'est que lord Methuen condamne très sévèrement la conduite de la yeomanry dans ce combat.

Il dit que beaucoup de yeomens ont démontré qu'ils n'étaient qu'à moitié dressés, et qu'il leur manquait les qualités essentielles du bon soldat.

Une dépêche de Prétoria dit que M. Steyn et le commandant Delarey sont arrivés à Klerksdorp, samedi. Ils allaient rejoindre leurs commandos.

Londres, 29.—Une dépêche de Prétoria au *Daily Telegraph*, de Londres, dit que le général Botha et autres chefs Boers ont assisté à des assemblées des commandos d'Utrecht et Vryheid, la semaine dernière, et qu'à ces assemblées on s'est prononcé fortement en faveur de la paix.

La trêve tacite dans les districts d'Utrecht et Vryheid expire aujourd'hui, dit le correspondant du *Daily Telegraph*.

Londres, 29.—Une dépêche de Kitchener au War Office dit que, depuis le 12 avril, 25 Boers ont été tués, 78 faits prisonniers, et que 25 se sont rendus. Il y a eu des combats sans importance en diverses parties du Transvaal et de l'Etat d'Orange.

Europe

Rome.—On annonce la mort ici du cardinal Agostino Riboldi, archevêque de Ravenne. Le cardinal Riboldi était un italien, né en 1839 et créé cardinal en 1901.

Londres, 26.—Les ministres ont eu hier une autre séance pour prendre en considération une communication des représentants boers qui vont à Prétoria, et un message de lord Milner. La séance a été extrêmement courte.

Depuis que Léon XIII règne sur le monde catholique, soit depuis 1878, pas moins de 139 cardinaux sont morts. Ce qui veut dire que le Sacré-Collège, qui se compose de 68 membres, souvent de moins, a été deux fois renouvelé.

C'est un fait unique dans l'histoire de la papauté.

Madrid, 25.—Les journaux publient de longs comptes rendus de la première séance du cabinet à laquelle le roi Alphonse XIII a assisté. M. Sagasta, le premier ministre, a fait l'histoire de la régence et a dit que Sa Majesté pouvait être assurée de l'adhésion de tous les partis, de l'amour et du respect de la nation.

Les collègues de M. Sagasta, la reine régente et le roi ont été très émus des paroles prononcées par le premier ministre.

Paris, 26.—Le président Loubet a mis fin à l'agitation des journaux qui réclamaient la révision du procès de M. Danval, le pharmacien qui avait été condamné, il y a 24 ans, pour avoir empoisonné sa femme. Le président vient en effet d'accorder son pardon. M. Danval avait été condamné sur le seul témoignage fourni par les médecins experts dont les conclusions étaient fausses, comme il a été prouvé par les progrès scientifiques faits récemment.

Londres, 25.—Il a été annoncé, il y a quelque temps, que lord Brassey, président de la Chambre de Commerce de Londres, avait transmis au prince de Galles, au nom de la Chambre de Commerce, de New-York, une invitation le priant d'assister à l'inauguration de son nouvel édifice. Le prince était alors au Danemark. Informations prises auprès des membres de la suite du prince de Galles, on est en mesure d'annoncer qu'aucune invitation officielle n'a été remise à Son Altesse.

Dublin, 25.—Une réunion spéciale de la municipalité de Dublin, provoquée sur la demande des membres unionistes, a eu lieu aujourd'hui dans le but de discuter si l'on enverrait des représentants au

**Le couronnement du roi Edouard VII.**  
Le lord-maire, Timothy C. Harrington, décida qu'une résolution qui avait pour but de nommer des délégués qui assisteraient aux cérémonies du couronnement n'avait pas sa raison d'être, attendu qu'on n'avait pas reçu d'invitation à cet effet. Il ajouta que l'on n'avait pas pris de dispositions pour que la municipalité de Dublin assistât au couronnement. Il a, dit-il, reçu personnellement une invitation, qu'il ne comptait pas accepter.

**Londres, 26.**—Hier soir, la Chambre des Communes s'est occupée de la taxe sur le blé. Celle-ci a été adoptée par 283 voix contre 197.

**Rome.**—La Congrégation des rites a ouvert, sous la présidence du pape, une enquête au sujet de la béatification proposée du Chinois converti Joseph Khong. Ce serait le premier saint chinois de l'église catholique.

**Rome, 26.**—Le Pape a reçu 20,000 pèlerins, dans l'église Saint-Pierre, jeudi matin.

Sa Sainteté semblait être en parfaite santé, et Elle a remercié les pèlerins de leur loyauté à la papauté.

Les pèlerins ont acclamé le St-Père avec enthousiasme.

**L'origine du mois de Marie**

On attribue souvent à saint Philippe de Néri l'origine du mois de Marie.

On nous fait remarquer que cette assertion ne peut être fondée qu'en ce qui concerne l'origine de la dévotion purement privée du mois de Marie.

Quant à l'origine de la dévotion publique du mois de Marie, elle serait due tout entière aux Clercs Réguliers, ministres des infirmes, disciples de saint Camille de Lellis, qui l'établirent en 1784, à Ferrare, dans l'église de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, où ils étaient chargés du ministère paroissial.

Une vive controverse s'était engagée au sujet du premier centenaire de la dévotion publique du mois de Marie. Plusieurs ordres religieux, plusieurs églises revendiquaient l'honneur d'avoir été les premiers à pratiquer publiquement cette dévotion. La Sacrée Congrégation des Rites étudia longuement toutes les réclamations, soumit tous les documents à un sévère examen, et finalement, à la date du 3 avril 1884, par deux décrets qu'il serait trop long de citer ici, donna gain de cause au R. P. Ferrini, général de l'ordre de Saint-Camille de Lellis.

Il semble donc ne plus avoir aucun doute à ce sujet. L'honneur d'avoir institué la dévotion publique du mois de Marie revient aux disciples de saint Camille de Lellis.

**La Semaine Religieuse.**

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE,  
le 25 Avril 1902.

M. l'abbé J. Dominique Cécyre, du diocèse de Valleyfield, décédé le 24 du courant, était membre de la société d'une messe, — section provinciale.

30 avril 1902.

Monseigneur Cyprien Tanguay, doyen du clergé de Québec, décédé à Ottawa, le 28 du courant, était membre de la Société d'une messe, — section provinciale.

A.-M. DAoust,  
assist.-secrétaire.

**El Maska, 5cts**

**Maladie de cœur**

LES SYMPTÔMES SOUVENT INCOMPRIS PAR LA VICTIME

*La maladie est, en tout temps, extrêmement dangereuse. — Comment en être promptement soulagé.*

Il y a plusieurs formes de maladie de cœur, dont quelques-unes se manifestent par des symptômes incompris par la victime et attribués à l'indigestion ou à quelque cause semblable, quand le cœur est réellement affecté. Le plus léger dérangement de cet important organe est extrêmement dangereux. Si parfois l'action du poulx est trop rapide et que le cœur bat violemment, résultant en une sensation de suffocation, ou, si le cœur est enclin à arrêter de battre, que le poulx devient lent, et que vous sentez une sensation de syncope, de vertige, vous devriez suivre le meilleur traitement au monde, c'est-à-dire prendre les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. Vous constaterez que les douloureux symptômes disparaîtront promptement, et qu'en tout temps, le cœur fonctionnera normalement. M. Adéard Lavoie, Saint-Pacôme, Qué., apporte un précieux témoignage sur la valeur de ces pilules dans le cas de maladie de cœur. Il dit : "Pendant près de trois ans, j'ai grandement souffert de faiblesse de cœur, et je craignais constamment que ma fin pourrait arriver en n'importe quel temps.

Je me mis sous les soins d'un bon médecin, mais je n'obtins pas le soulagement désiré. De fait, j'empirais ; le moindre effort me fatiguait, et finalement je dus abandonner l'ouvrage. Lorsque j'étais dans cet état, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et je me procurai un approvisionnement. Elles opérèrent tout simplement des merveilles, et après en avoir pris six boîtes, j'étais en parfaite santé. Je n'ai ressenti aucun mal depuis et je puis recommander avec plaisir ces pilules à ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Les maladies du sang de toutes sortes sont aussi guéries par ces fameuses pilules. Si vous souffrez de maux de tête, vertige, langueur, clous ou maladies de la peau de toutes sortes, votre sang est impur, et les Pilules Roses du Dr Williams sont le remède que vous devez prendre. Ces pilules ne sont pas un purgatif, en conséquence, n'affaiblissent pas comme le font les remèdes de ce genre. Elles sont un tonique de leur nature et chaque dose fait un sang nouveau, riche et rouge, restaurant ainsi la santé et la force aux patients découragés.

Mais vous devez vous procurer les véritables, qui portent toujours, sur chaque boîte, le nom au long, "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People". En vente chez tous les marchands, ou envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

**Embaumement**

M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.

M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur soit à la ville, soit à la campagne.

Ses prix sont des plus modiques

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. DRUMMONDVILLE

**IMPRIMERIE**  
...DE...  
**LA TRIBUNE.**



**Impressions Commerciales de toutes sortes**



Catalogues, Pamphlets,  
Factums, Listes de Prix,  
Blancs de Comptes,  
Menus,  
Cartes d'Affaires,  
Circulaires,  
Programmes, etc., etc.

**SPECIALITE:**

**Impressions en Or et en Couleur.**

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.  
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.  
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :

**Batisse du Grand Hotel,**

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

**ST-HYACINTHE.**

**A. DENIS, prop**

**Ecole Commerciale Pratique**

Professeur B. Lalime,

Place du Marché.]

Au-dessus du Magasin M. O. David & C  
**St-Hyacinthe.**

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc

Correspondances sollicitées.

**L.P. MORIN & FILS**

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,  
JALOUSIES, MOULURES,  
DECOUAGES, ETC.

Spécialité :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles - AUSSI.

Assortiment complet de

**BOIS DE SCIAGE.**

Séché à la vapeur, préparé et brut]

**Bois de Charpente, Bardeaux, etc.**

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie]

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

**St-Hyacinthe**

A vendre ou à louer

La maison autrefois occupée par M. A. O. T. Beauchemin, avocat. Belle localité, avec toutes les améliorations modernes.

Pour informations, s'adresser à

M. CLÉOPHAS PAGNUELO,

ou M. OSCAR JACQUES.

Prix modéré.

LA COMPAGNIE

**C. A. HAMEL**

**MAGNINISTE**

ENGINS, BOUILLOIRES et MAOHI-  
NERIES de toutes sortes, FAITES  
et RÉPARÉES avec soins.

RUE MONDOR

ST-HYACINTHE



**CHEMINS DE FER**

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.  
Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal, 5.35, 7.20, 11.45, A. M., 5.30 P.M.  
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.53 P. M

Local, G. T. R., arrive à 6.20 P.M.  
I. C. R.—Allant à Montréal, 9.14 A. M., 4.15, 8.21, 8.45 P. M.  
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 5.55, 12.54 P. M

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 8.05 A. M., et 6.15 P. M.  
Allant à Sorel, 9.00 A.M., et 7.40 P. M.

Octobre 1901]

**Cadeaux, Cadeaux**

Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez

TRAHAN & McNULTY

Enseigne de la Boule Rouge.

**Cartes d'Affaires.**

**BOURGAULT & MARCEAU**

AVOCATS

11 Rue St-Denis, - - ST-HYACINTHE.

**BLANCHET & CHICOYNE**

AVOCATS.

167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

**P A MESSIER**

Avocat

14 Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

**BERNIER & CORMIER**

NOTAIRES.

Batiss de la Banque E. T.

Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

**BOISSEAU & BAZINET,**

NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

**MORIN & BORDUAS**

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure,

169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

**L. G. MEUNIER**

Huissier Cour Supérieure

et Collecteur

ST-PAUL D'ABBOTTSTOWN, QUE.

i.o.c.

**L. E. MOREL,** De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE.  
ACCORDEUR de PIANOS Prix!!; \$r.50  
Adresse: Hotel Ottawa Tel. 48.

**Cartes de Visite**

COMMANDEZ VOS  
CARTES DE VISITE  
AU BUREAU DE.....

**LA TRIBUNE**

**NID "VIGILANT"**



INCLINÉ - AJUSTABLE (Breveté Can. et E.U.) Empêche les poules de manger les œufs. Simple - sûr - durable Pas de ressorts - les œufs ne peuvent se casser - le plan incliné empêche les insectes et les parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à L. P. Morin, Inventeur et Manufacturier, 157 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Que. Prix 45c. chaque. On demande des agents.

**LE ROSAIRE**

ET LES AUTRES

**DEVOTIONS DOMINICAINES;**

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Convent de Saint-Hyacinthe.

(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT: \$1.00 PAR AN

**L. N. TRUDEAU**

DENTISTE,

102 Rue MONDOR,

ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes taits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

**St-Hyacinthe Illustré**

Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,

Manufacturiers, Etc.,

de St-Hyacinthe

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de

CE JOURNAL

# En Ville

## Mgr de St-Hyacinthe

Sa Grandeur Mgr Maxime Dacles célébra, mercredi, le 30 avril dernier, le 53e anniversaire de sa naissance.

Nous prions l'Evêque de St-Hyacinthe d'accepter nos félicitations et nos meilleurs souhaits de longue vie.

## Inhumation

On a commencé, lundi, à faire l'inhumation des corps des personnes décédées au cours de l'hiver.

## Nos rues

Les employés de la corporation sont à diriger un grand nombre d'hommes, qui font le nettoyage de nos rues.

## Nouveau hangar à marchandises

La Compagnie du G. T. R. doit sous peu commencer la construction d'un nouveau hangar pour les marchandises, en cette ville. Celui maintenant employé pour ce service ne répond plus aux besoins du trafic et est démodé.

De jolis bureaux pour l'agent et les employés de ce département seront aménagés dans cette nouvelle construction.

## Récompenses

Un certain nombre de jolies récompenses, consistant en boîtes d'instruments, pour le dessin, médailles de bronze, volumes de choix sont exposés dans la vitrine de la pharmacie de M. le Dr Eug. St-Jacques, maire de St-Hyacinthe.

Elles seront distribuées, sous peu, aux élèves les plus méritants qui ont fréquenté les classes des Arts & Manufactures, de cette ville.

## Assurance

Les personnes qui voudraient épargner 25 pour cent sur les taux d'assurances, devraient s'adresser à M. L. A. Massé, courtier en assurance, bâtisse de la banque des Cantons de l'Est, rue Girouard.

M. Massé représente plusieurs bonnes compagnies d'assurances sur la vie, le feu et les accidents. Si vous avez des risques à donner, ne manquez pas de lui faire une visite ou de lui téléphoner, No 31.

## Toilette nouvelle

La maison, occupée par notre populaire agent de billets de chemins de fer, M. St-Amour, est à recevoir de grandes réparations, qui ajouteront beaucoup au coup d'œil.

M. Gauthier est à faire des réparations intérieures à son hôtel.

Une installation des meilleures marques de cigares connus donne une belle apparence et offre aux amateurs locaux et étrangers un choix que nous n'avions pas encore à St-Hyacinthe.

## Forestiers Indépendants

Les députés-général, J. C. Etienne et J. P. A. Gagnon ont installé à St-Hyacinthe une nouvelle cour des Forestiers Indépendants, la semaine dernière.

Vingt-cinq nouveaux membres ont signé la charte et ont été initiés le même soir.

Les élections ont donné le résultat suivant :

- Député de cour, M. A. Lemay ;
- Médecin de cour, Dr D. Girouard ;
- Chef-Ranger, M. V. Desjardins ;
- Ex-chef-Ranger, M. F. Trahan ;
- Vice-chef-Ranger, M. A. Lussier ;
- Sec.-archiviste, M. J. A. Brodeur ;
- Sec.-financier, M. H. Brien.

La cour portera le nom de Cour Girouard.

Dix applications nouvelles viennent d'être faites.

## Tonnerre

Le premier orage électrique de la saison, s'est abattu sur cette ville, samedi dernier.

## Portrait

Un magnifique portrait de la fanfare Harmonie, de St-Jean, a été ajouté à la galerie de portraits du cercle Philharmonique, de cette ville.

## 84e Régiment

Les exercices de la fanfare et du corps de clairons, du 84e Régiment, sont commencés depuis lundi, afin d'être prêts pour la première sortie du Régiment, le 15 mai courant.

## Douloureuses brûlures

M. Romeo Seguin, un plombier de cette ville, était à allumer une lampe à gazoline, quand le réservoir fit explosion ; l'huile enflammée lui brula les mains et la figure. Un médecin lui pansa ses douloureuses blessures qui n'auront pas de suites trop fâcheuses.

## Base-Ball

A l'assemblée de la ligue provinciale, présidée par M. W. P. Foley, samedi dernier, une cédule, pour la saison qui commence, a été formée avec quatre clubs.

Les représentants du club St-Jean ne pouvaient donner une réponse définitive de leur entrée dans la ligue, avant samedi prochain.

La saison s'ouvrira le 4 mai, dimanche prochain, avec St-Hyacinthe au Mascotte, DeLorimier à Valleyfield.

## Décédé

M. Alfred Choquet, ancien maître de poste, est décédé samedi dernier, après une longue maladie.

M. Choquet n'était âgé que de 47 ans.

Les funérailles ont eu lieu mardi, au milieu d'un grand nombre de parents et amis du défunt.

Les membres de l'Ordre Indépendant des Forestiers assistaient en grand nombre. M. Choquet faisait partie de la Cour St-Hyacinthe.

## Forestiers Canadiens

Dimanche dernier, l'organisateur provincial, M. Magnan, faisait l'inspection de la Cour Crémazie des Canadiens Forestiers, à St-Hyacinthe.

L'ordre des Forestiers Canadiens a été organisé et incorporé en 1879 et son bureau principal est à Brantford, Ont. Aucune société mutuelle ne la surpasse en économie, dans son administration, dans le bas prix d'assurance à ses membres, dans le prompt paiement de ses réclamations mortuaires.

Cette société a \$100,000 placées dans les bons du gouvernement du Dominion. Le fond de réserve au 1er janvier 1902 était de \$1,149,563.56 et le total des membres au-delà de 40,000. C'est une des sociétés d'Assurance Fraternelle la plus prospère et la mieux établie du Canada. Les taux d'une assurance dans cette société sont à la portée de tous.

C'est la première cour de cette société installée dans notre ville.

Voici le résultat des premières élections de la cour Crémazie :

- Député, M. A. Bourgault ;
- Ex-chef, M. A. Blondin ;
- Chef-Ranger, M. Roch Ostiguy ;
- Vice-chef, M. Alph. Côté ;
- Sec.-archiviste, M. C. J. Lussier ;
- Sec.-financier, M. L. J. Cormier ;
- Trésorier, M. Gaston St-Jacques ;
- Orateur, M. La Maillot ;
- Gardes-forestiers, MM. O. Daoust, et O. Dubrule.

Sentinelles : M. Donat et A. Ca-dieux.

Médecin, Dr Girouard.

## De retour

MM. les Docteurs Paul Ostiguy et Eugène Turcot, depuis un mois à New-York, suivant des cours spéciaux au Post Graduate, sont de retour.

## Concasseur

Le concasqueur de la corporation a été mis en opération, la semaine dernière, pour broyer la pierre nécessaire qu'on emploiera pour le repavage de nos rues.

## Arbre tombé

Un des magnifiques arbres qui ornent la cour des externes, du Séminaire, est tombé, jeudi dernier.

Le tronc de cet arbre avait plusieurs pieds de diamètre ; les élèves heureusement venaient de rentrer à l'étude, quand il est tombé.

## Don César de Bazan

MM Julien Dacust & Valère Rémy de la troupe du Monument National étaient à St-Hyacinthe cette semaine pour visiter nos salles de théâtres et préparer la venue de leur troupe qui interprétera le grand drame *Don César de Bazan*.

## A l'épouvante

Un cheval, attelé à un tombeau, a pris le mors aux dents, lundi dernier. Après avoir parcouru deux ou trois carrés de rues et avoir renversé deux autres véhicules, la bête affolée est venue s'abattre en face du marché centre, près de la fontaine publique.

## AVIS

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.

Par ordre,

L. R. OSTIGUY,  
Greffier.

## Excursion

L'excursion que les Forestiers Indépendants sont à organiser à Montréal, se fera à St Hyacinthe, le 29 juin, un dimanche.

On croit que mille excursionnistes viendront de Montréal et six cents, de Burlington.

La Garde Indépendante Champlain, de Burlington, s'est chargée d'organiser l'excursion en ce dernier endroit.

## Chambre de maturation

Les travaux préliminaires pour la construction de la bâtisse, pour une chambre de maturation, que le département de l'Agriculture d'Ottawa doit faire construire à St-Hyacinthe, sont commencés lundi matin.

M. L. P. Morin, entrepreneur, de cette ville, est le contracteur pour cette bâtisse, qui doit être assez considérable.

## Coambre de Commerce

La Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, s'est assemblée le 24 avril 1902 dans la salle de La Banque de St-Hyacinthe.

Étaient présents : M. L. P. Morin, président ; M. A. Blondin, vice-président, MM. Jos. Mathieu, J.-B. St-Pierre, W. W. Pickett, G. H. Henshaw, G. L. Proulx, directeurs, J. C. Brodeur, Mag. Benoit, Eug. Benoit, H. Langevin, B. Bélanger, O. Brodeur, H. Petit, (Jos. Brodeur, O. Daoust, Jos Grégoire, membres et M. J. G. Trahan, secrétaire-trésorier.

La séance s'est ouverte par la lecture et l'approbation des minutes de la dernière assemblée.

Sur proposition de M. Joseph Mathieu MM. T. A. Bédard, H. Chartier, Aug. Larivière, Jos. Surprenant, S. Comeau, G. St-Jean, T. Hawley, Aug. Brodeur sont admis

membres de la chambre.

Sur proposition de M. W. W. Pickett le président est autorisé à nommer un comité de trois membres pour étudier l'opportunité d'envoyer des représentants à la conférence organisé sous les auspices du Board of Trade de Toronto et devant avoir lieu le 4, le 5 et le 6 juin prochain. Le comité fera son rapport mardi le 6 mai prochain.

M. G. H. Henshaw, président du comité des assurances fait part à la chambre de certain avantages qui ont été obtenus ; comme M. Henshaw a encore certain renseignements à recueillir il fera son rapport définitif à une séance subséquente.

M. Blondin président du comité des transports et M. G. L. Proulx, président du conseil d'éclairage feront eux aussi leur rapports définitifs à la prochaine assemblée régulière.

Il a été aussi décidé, de rencontrer le maire et conseil de ville de St-Hyacinthe pour que la corporation fasse les démarches voulues pour obtenir du grand philanthrope Carnégie la somme de \$10,000 pour l'établissement d'une bibliothèque publique en notre ville.

L'assemblée a été ensuite ajournée à mardi le 6 mai prochain à 8 heures du soir.

## Terrain du Kiosque

Les employés de la corporation sont à niveler et rehausser le terrain du kiosque et finir les améliorations commencées l'an dernier.

## Mort subite

Une jeune fille de quinze ans, Mlle Honora Lessard est morte subitement, samedi après-midi. Le coroner Eug. St-Jacques a disposé du corps sans jury. La jeune fille a succombé à une congestion cérébrale.

## Soirée

Le Cercle Montcalm est à organiser une soirée dramatique et musicale qui sera donnée dans la salle du théâtre du cercle le 6 mai prochain.

La première pièce qui sera jouée, est un drame en un acte, intitulé *Le Poignard* par Théodore Bartel et la seconde une désopilante comédie en un acte, intitulée *A la salle de Police* par Antony Mars.

Outres ces deux pièces, il y aura chant, musique, monologues.

M Gus. Richer est au nombre des acteurs.

La soirée promet d'être un succès.

Prix populaire : 10 et 15 centins. Plan de la salle chez M. J. P. Frémeau.

## Ecole de Dessin

Lundi dernier avait lieu à L'Académie Girouard la distribution des prix de l'Ecole de Dessin.

Étaient présents, Son Honneur le Maire, MM. J. Nault, Ls Côté, S. Casavant, les Révérends Frères Professeurs et tous les élèves au nombre d'une quarantaine, recrutés parmi les jeunes ouvriers de nos différentes industries, et un certain nombre des élèves de nos écoles.

Après avoir examiné les travaux des élèves, qui consistaient non seulement en des copies de plans, mais aussi de dessins faits d'après nature, Messieurs les invités adressèrent de chaleureuses félicitations tant aux élèves qu'aux professeurs pour les résultats obtenus durant une courte saison de trois mois seulement. Pendant ces cours les élèves avaient à leur disposition quelques pièces de machinerie qu'ils ont pu reproduire sur le papier avec beaucoup de succès, et montrer par là qu'ils entraient à grands pas dans le domaine de la pratique. En effet rien ne peut développer mieux les aptitudes mécaniques chez l'ou-

vrier que l'étude et la pratique du dessin. Ceux qui ont eu l'avantage de l'apprendre sont généralement les plus habiles dans les ateliers, ceux qui commencent les meilleurs salaires. N'y a-t-il pas là suffisamment pour encourager nos ouvriers à suivre assidûment ces cours du soir.

La séance se termina par la distribution de quelques prix aux élèves les plus méritants dont voici les noms : R. Gadbois, G. Demers, H. Blanchard, A. Arbour, T. Brunelle, E. Duplessis, L. Bonin, L. Duval, N. Godbout, J. Massé, J. Touchette, L. Lessard, H. L'Heureux.

Après la distribution, les invités se dispersèrent en se promettant de se revoir en grand nombre l'automne prochain, et d'y amener leurs amis.

## Conférence

M. Dubreuil, employé au département du travail, à Ottawa, était de passage à St-Hyacinthe, dimanche dernier.

Dans la soirée, il a fait une conférence à l'Hôtel-de-Ville ; la salle était bondée de monde.

M. Dubreuil a été applaudi à plusieurs endroits de son discours.

## Personnel

Mgr Beaven, évêque de Springfield, était de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers.

Sa Grandeur a visité nos principales institutions religieuses.

—Le Révd M. I. Soly, du Séminaire de cette ville, est parti pour Worcester, Mass.

Le Révd M. Soly remplacera, pour quatre mois, le Révd M. Langevin, de l'Eglise St-Joseph, qui part pour l'Europe.

## La Société Provinciale d'Agriculture et de Colonisation

Le Comité de révision des constitutions et règlement de la société "Provinciale d'Agriculture et de Colonisation" nommé par le bureau de direction à sa séance du 24 mai 1901, et composé de MM. J. P. Tardivel, directeur de la *Vérité*, de Québec. Président, l'Hon. Monsieur Garneau, M. C. L. J. A. Couture, M. D. V. et Alphonse Desjardins, Président de la Caisse Populaire de Lévis, Secrétaire, n'a pas encore pu, pour diverses raisons, terminer le travail qui lui a été confié. Il fait, cependant, savoir aux adhérents de la société qu'il s'occupe sérieusement de l'œuvre difficile dont il a été chargé. Il fera tout en son pouvoir pour terminer la révision le plus promptement possible. Aussitôt que ce travail sera fini, il sera communiqué aux intéressés par la voie ordinaire.

Par ordre,  
L. S. BRUNELLE,  
Sec.-Trés.  
St-Hyacinthe, le 29 avril 1902.

## Magasin à louer

Le magasin ci-devant occupé par M. E. L. Desautels, peintre, 2ème porte du magasin Leduc & Lebel, rue Cascades.

S'adresser à  
F. X. A. BOISSEAU,  
j. a. c. Notaire.

## DECES

En cette ville, le 24 avril dernier, Joseph-Napoléon-Romain, enfant de M. le capitaine J. E. Robitaille.

En cette ville, le 24 avril, à l'âge de 11 mois, Marie-Aline-Rollande, enfant de M. Misaël Benoit, cordonnier.

En cette ville, le 25 avril dernier, à l'âge de 12 ans, 8 mois, Joseph-Claver-Gaston, enfant de M. E. Lamarche, bijoutier.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, à l'église Notre-Dame du Rosaire.

## Conseil de Ville

Séance du 25 avril, 1902.

Le Conseil de Ville a siégé, vendredi dernier, en séance régulière, tous les échevins étaient présents moins MM. Lemieux et Gervais.

L'ordre du jour était assez chargé. Après l'expédition des affaires de routine. M. Bourgault, avocat, avec la permission des échevins vint exposer devant le conseil les raisons qui ont motivé la requête que quatre bouchers ont présentée la semaine dernière. Ces quatre bouchers demandent la construction de glaciers dans le marché centre.

Cette amélioration, dit M. Bourgault aura pour effet d'obvier à un des inconvénients qui motive la fermeture du marché le vendredi soir; les viandes ne courraient plus le risque d'être gâtées quand elles seront vendues aux acheteurs. La construction de ces glaciers permettrait aussi l'ouverture du marché tous les jours de la semaine.

M. Bourgault soumet ensuite au Conseil les différents avantages qu'aurait l'ouverture du marché tous les jours et il termine en demandant au conseil de prendre la requête des bouchers en sérieuse considération.

M. Morison demande à M. Bourgault s'il représente tous les bouchers; M. Bourgault répond qu'il n'en représente que quatre officiellement mais qu'il en est d'autres qui sont en faveur de la construction de ces glaciers.

M. Authier, président du comité des marchés, se lève et approuve les paroles de M. Bourgault. Il a toujours été et il est encore en faveur des glaciers. Cependant il ne veut pas que l'on suive le système de l'an dernier, il aimerait que ce fut le conseil en général qui décidât quels seront les bouchers à qui l'on enlèvera leurs bancs pour les transformer en glaciers.

M. Chenette lui, s'oppose à la construction des glaciers à l'intérieur du marché. Il dit que le marché n'est pas assez aéré pour que l'on construise ces glaciers mais il voudrait qu'elles fussent construites dans les étaux extérieurs. Les bouchers de l'intérieur y auraient accès par une porte que l'on percerait dans le mur du marché. Ainsi les bouchers de l'intérieur conserveraient tous leurs étaux qui seraient agrandis et auxquels ils pourraient avoir accès à n'importe quelle heure du jour.

M. Gemme approuve le plan de M. Chenette, et incidemment il parle des cultivateurs qui viennent vendre des viandes sur le marché. Il dit que ce sont des commerçants tout comme les bouchers. Il dit que les bouchers ont raison de demander à être plus protégés que les cultivateurs parce que ces premiers demeurent dans la ville ou dans les voisinages immédiats et que les revenus que la corporation retire d'eux sont plus élevés.

M. Duclos demande que la requête des bouchers soit référée au comité des marchés qui soumettra un rapport sur cette question à la prochaine séance du conseil décidé en ce sens.

M. J. P. Bazinet et M. L. J. Lamer, agents de compagnies d'assurances contre le feu demandent le patronage de la ville. Ils donnent pour raisons que les taux des compagnies qu'ils représentent sont moins élevés que ceux des compagnies avec lesquelles la corporation fait affaires, ces dernières compagnies faisant partie de la société des assurances.

Leurs lettres sont référées au conseil en comité.

Une lettre de la Canadian Wolven Mills Co demandant une com-

mutation de taxes est référée au conseil en comité.

M. Chenette propose que le conseil accorde une licence à M. Raphael Ledoux; et est secondé par M. L. F. Morison et sa motion est remportée à l'unanimité.

Les autres licences qui étaient inscrites sur l'ordre du jour restent sur la table parce qu'elle n'ont pas été déposées huit jours auparavant comme le sont la loi des licences.

M. le greffier donne lecture d'une requête s'opposant à la fermeture du marché le vendredi soir; elle est signée par plusieurs ouvriers.

Le Conseil décide de la laisser sur la table.

M. Morison demande que l'on régularise les baux des bouchers et il dit en même temps que si l'on construit des glaciers on devrait vendre les étaux qui y auraient accès à l'enchère et cela pour deux raisons. D'abord le boucher à qui l'on enlève son aura le même étal avantage que les autres, c'est-à-dire qu'il pourra louer un étal comme eux. Ensuite la corporation pourra retirer plus d'argent et elle en a besoin.

M. Chenette se prononce contre cette mise à l'enchère; il dit qu'il n'est pas juste d'exposer un vieux boucher à perdre son étal et il considère que la ville en retirant annuellement 10 p. c. du coût de la glacière est assez payé.

M. Morison profite de cette affirmation de M. Chenette pour définir la politique qu'il entend suivre au Conseil de Ville.

L'état financier des affaires de la ville exige que l'on fasse plus d'attention aux dépenses que par le passé et toute dépense d'argent doit être en proportion du revenu et l'on ne doit pas s'engager au-delà de ce revenu. Si l'on décide de faire des dépenses qui pourraient être en excès du revenu il faut que le montant dépensé soit remboursé par ceux qui profiteront de ces dépenses.

M. Duclos avait donné avis à la dernière séance qu'il présenterait une motion à l'effet de fermer le marché le vendredi soir; sur la demande d'un échevin il a renvoyé cette motion à la prochaine séance.

M. Chenette demande si le conseil serait disposé à vendre 200 voyages de terre, prise sur le terrain de la corporation connu sous le nom de Domaine, à des contribuables qui veulent exhausser leur emplacement, à raison de 5 centins le voyage.

Le conseil répond affirmativement; cette vente devra se faire sous le contrôle du greffier et de M. Lagassé.

M. Chenette informe aussi le conseil qu'il a vu fonctionner une machine pour nettoyer le macadam. Il a été satisfait de son ouvrage. La corporation pourrait en acheter une pour \$160.

Le conseil par résolution met \$100 à la disposition du trésorier pour payer les arbres qu'on a achetés pour donner à ceux qui désiraient en planter devant leur propriétés.

Le trésorier donne ensuite la lecture des comptes; le conseil ordonne le paiement de ceux qui portent l'approbation nécessaire et il s'ajourne à mercredi prochain en séance publique et immédiatement à la chambre des comités.

Sherbrooke. — M. l'abbé Joseph S. LaRocque, ci-devant secrétaire de l'Evêché, est parti le 21 avril, pour aller prendre possession de sa cure, à Brompton Falls.

Londres, 30. — Le comte de Spencer a été choisi pour remplacer feu lord Kimberley comme chef libéral à la Chambre des Lords.

## AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

DRUMMONDVILLE, 30. — Les usines de M. J. A. Gorselin ne sont plus qu'un amas de cendres. Trente personnes se trouvent aussi sans ouvrage, et le travail de plusieurs années, les économies péniblement amassées, tout est disparu en ce jour.

Dimanche, à l'issue de la messe, la cloche d'alarme sonna et bientôt tout Drummondville fut sur le théâtre du sinistre, déjà tout l'intérieur de l'édifice paraissait ombragé et la fumée sortait par toutes les ouvertures. Malheureusement, les pompiers n'arrivèrent que plusieurs minutes après pour lancer trois puissants jets d'eau sur l'édifice. Il était alors trop tard pour pouvoir contrôler l'incendie et sauver l'usine. Tous les efforts de nos braves pompiers, aidés de quelques citoyens se bornèrent à tâcher de sauver les machines tout en lançant des torrents d'eau sur le foyer de l'incendie.

Leur travail acharné a réussi à sauver de l'action de la chaleur et du feu des "tours" et autres outils en fer et en acier, d'une grande valeur, mais de l'édifice rien ne fut épargné, si ce n'est le mur qui longe la voie du C. P. R.

Ces usines, où l'on fabriquait des engins, des bouilloires, agrés de fromageries, de beurreries, etc., employaient nombre de chefs de famille et payaient près de \$200 de gages par semaine.

Les pertes s'élèvent à plus de \$15,000 et il y a à peine \$300 d'assurances.

M. Jos. Cardin s'est blessé gravement à un poignet en travaillant à combattre l'incendie.

## Chronique Agricole

Les horticulteurs des environs de Montréal sont aujourd'hui très nombreux. Le seul comté de Laval en compte 200 pour sa part et chacun emploie de 4 à 30 mains. Ils ont fait beaucoup d'argent, ils en font encore beaucoup, moins cependant qu'ils ne le voudraient. Voilà pourquoi on les voit depuis quelque temps devant la Chambre d'Ottawa, demandant à être protégés contre leurs confrères américains par une augmentation du tarif des douanes. Les entrepreneurs concurrents ne pourraient pas ainsi inonder les marchés locaux de leurs produits et faire descendre les prix trop bas. Malheureusement pour eux, ils semblent ces jours derniers avoir perdu leur cause par un ajournement du débat. M. le député Léonard s'est attiré tout de même, dans cette affaire, la reconnaissance des amis de l'horticulture.

Ce n'est pas uniquement la petite culture qui rénumère bien actuellement, il faut en dire autant de la grande. Aussi les propriétés ne s'acquièrent-elles qu'à des prix très élevés. Une terre qui se vendait \$3,000, il y a quelques années, ne peut plus être achetée à moins de \$4,000 à \$5,000. Mais, Canadiens, qui n'avez pas encore votre petit domaine, ne vous découragez pas, ne partez pas surtout pour les Etats-Unis. Il y a, pas bien loin de nous, des lots que le gouvernement de Québec va vous céder pour \$20, \$30 ou \$40 du 100 acres; faites-vous colons. Les rapports de la Société de Colonisation, de Montréal, sont ces semaines-ci très encourageants. Elle envoie tous les jours des rapatriés dans la région Labelle, ce nord de notre métropole canadienne, si riche d'espérances. Le lac des Iles paraît surtout avoir les faveurs du moment.

Pendant ce temps-là, les intelligents cultivateurs de Waterloo travaillent activement à accroître le nombre des membres de leur cercle agricole. Ils connaissent tous les avantages de cette organisation et ils se mettent en mesure d'en profiter. Quatre-vingts ont déjà versé leur quote-part et afin d'en attirer d'autres, on a acquis 12 beaux coqs Plymouth Rock pour un tirage entre les souscripteurs.

La volaille Plymouth Rock est la vraie poule de ferme, étant recommandable comme ponduse aussi bien que comme poule de table. D'origine américaine, elle est très répandue au Canada et aux Etats-Unis, mais ne l'est pas encore assez. Les poulets sont vigoureux et profitent rapidement.

Le cercle [agricole de Sorel, de son côté, a décidé un concours de vaches laitières pour les 15 et 16 juin prochains; et des concours de patates, d'orge, de choux de Siam, de carottes, de betteraves et de blé-dinde pour le 8 juillet suivant.

En avant l'agriculture!

OSCAR.

## Un nouveau comté

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* pourvoit au détachement de certains cantons des comtés de Beauce et de Compton, pour en former un nouveau comté qui portera le nom de "Comté du Lac Mégantic". Cette division est faite pour les fins municipales, judiciaires, d'enregistrement et d'agriculture.

Le nouveau comté comprendra les cantons de Whitton, Marston, Winslow, Clinton, moins les municipalités de Whitton, Marston et Winslow Sud, dans le comté de Compton, et des cantons de Woburn, Louise, Ditch field et Spaulding, de la municipalité du canton de Risborough de la municipalité de partie du canton de Gayhurst.

Toutes les dispositions des lois concernant les municipalités de comté s'appliqueront au nouveau comté dont le nom corporatif officiel sera "La Corporation du Comté du Lac Mégantic."

Le chef-lieu du nouveau comté sera le village de Mégantic, dans le canton de Whitton. Le village de Mégantic sera aussi le siège d'une cour de circuit qui aura juridiction sur tout le nouveau comté. La création du bureau d'enregistrement sera effectuée sous peu. Le gistrateur résidera dans le village de Mégantic.

Mgr Michael Augustine Corrigan, archevêque de New-York, est dangereusement malade.

M. L. O. David, greffier de la Cité de Montréal, accompagnera sir Wilfrid Laurier, à Londres, aux cérémonies du couronnement du Roi.

Halifax, 30. — Cinq petits garçons se sont empoisonnés en mangeant des panais sauvages à Egmont, I. P. E. Un des enfants est mort et les autres sont très malades.

Keokuk, Ia., 30. — Le train du California Limited a déraillé sur une courbe, à Cama; cinq personnes ont été tuées et 23 blessées.

Les wagons ont été réduits en miettes.

Ottawa, 30. — Alex. McDonald, qui était accusé d'avoir tué sa mère en novembre 1900, a été acquitté, hier, aux assises, par le juge Street. Celui-ci a déclaré que la preuve était contradictoire et le jury a rendu un verdict de non culpabilité.

Sherbrooke, 26. — On a appris hier que Alfred Player, qui faisait partie du contingent canadien, a été tué aux avant-postes, le 25 mars.

—Le *Speaker* de l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, M. Thomas Robertson, est mort dans le Dakota Sud, où il était allé dans l'espérance de recouvrer la santé.

Montréal. — Sam-Sing, le chinois lépreux, a quitté l'hôpital Général hier matin et sera expédié dans son pays natal par ses compatriotes qui veulent bien se charger des dépenses du voyage.

Beauharnois, 29. Le procès de Wm. Long, le meurtrier du garçon de ferme, Denis Labre, s'est terminé hier soir, par un verdict de "coupable" au premier degré.

La sentence ne sera prononcée que lundi.

N'oubliez pas avant d'acheter, de visiter le grand assortiment d'Étoffes à Robes et Costumes que nous avons reçu pour le printemps.

Il est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché.

BERGERON &amp; SCOTTE

La campagne électorale dans l'Ontario bat son plein. Les assemblées sont nombreuses et les chances de victoire du gouvernement Ross ne font doute pour personne. On croit que l'hon. M. Ross remportera les élections du 27 par 15 à 20 voix.

—A Sorel, l'enquête dans l'affaire de Varennes s'est continuée samedi devant M. le juge Choquet. Le jeune Lussier est toujours dans le même état de prostration. Il ne parait pas se rendre compte de ce qui se passe. On le dirait en proie à quelque hallucination. Les médecins ont affirmé qu'aujourd'hui M. Albert Lussier était hors de danger.

Paris, 30. — Les amis du duc d'Orléans lui ont télégraphié à bord du lac Maroussia au large des côtes d'Espagne, qui bien qu'ils aient remporté un succès à Paris, les résultats des élections laissent le ministère maître de la situation.

Le *Matin* a reçu d'Espagne une dépêche disant que le duc en question est très mécontent, attendu, surtout, que ses amis lui avaient conseillé de se rapprocher de la France dans l'attente d'un résultat tout différent.

—Les comptes publics démontrent que depuis 1894-95 inclusivement, on a dépensé, au Yukon, \$5,945,216, tandis que ce district nous a donné un revenu de \$6,700,193, soit un excédent de recettes se chiffant à \$755,000. Bien que le ministre de l'Intérieur ait vu les dépenses du Yukon s'augmenter, l'an dernier, de \$274,000, les autres provinces ou territoires du Canada n'ont pas eu, pour cela, à payer un sou de plus; car le Yukon n'a pas seulement soldé ses dépenses, il a, en outre enrichi la caisse publique de \$755,000.

## Mariage

Mardi, le 29 avril, à l'Eglise de Notre-Dame du Rosaire, M. Alfred Cadorette, commis, conduisait à l'autel Mlle Alice Chagnon.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE,  
le 1er mai 1902.

M. l'abbé Louis-Vincent Piette, décédé avant-hier au Sault-au-Récollet, était membre de la Société d'une messe,—section provinciale.

A.-M. DAoust,  
assist.-secrétaire.

CANADA

Québec.—Mgr L. N. Bégin doit s'embarquer au Havre, le 10 mai, pour revenir à Québec. Sa Grandeur est partie de Rome, pour Paris, il y a une dizaine de jours.

Ottawa, 25.—Une dépêche du Cap reçue par le gouverneur-général, dit que le lieutenant Bruce Carruthers a repris son service à Klerksdorp.

Sherbrooke, 25.—On a appris hier que Alfred Player, qui faisait partie du contingent canadien, a été tué aux avant-postes, le 25 mars.

Ottawa, 23.—M. Wm Hutchison, ancien député d'Ottawa, est nommé commissaire canadien à l'exposition universelle de St-Louis, Mo., de 1903. Il était commissaire à Buffalo.

Chesterville, Ont., 28.—La fabrique de portes et de fenêtres de J. Yorks, dans laquelle se trouvait une grande quantité de bois, a été détruite par le feu, hier soir.

Les pertes sont évaluées à \$75,000 Il n'y avait pas d'assurance.

Ottawa, 29.—Mgr Cyprien Tanguay est décédé hier soir, après une maladie qui a duré près d'une année, chez son frère, rue Church.

Mgr Tanguay était âgé de 83 ans et avait été nommé prélat romain, en 1887.

Ottawa, 29.—Le Dr R. Seward Webb et M. J. R. Booth se sont rencontrés aujourd'hui et ont discutés la question de la route du Canada Atlantique. On annonce que rien d'officiel ne sera annoncé avant le 1er juin.

Brandon, Man., 28.—Walter Gordon, reconnu coupable de deux meurtres, a été condamné à mort, samedi, par le juge Dubuc. Gordon a gardé son sang-froid en cour, mais s'est mis à pleurer amèrement dans sa cellule.

Walter Gordon sera pendu le 20 juin.

Winnipeg, 28.—La maison de M. J. B. Moncham, un boucher qui demeurait près de St-Norbert, a brûlé pendant que la famille dormait. Cinq enfants, âgés de 3 à 15 ans, ont péri dans les flammes. Le père a reçu de graves brûlures et sa fille aînée a été tellement brûlée, qu'elle en mourra peut-être. La mère est presque folle de douleur.

Bedford.—La fête du Patronage de St-Joseph a été célébrée avec pompe, ici, par les membres de l'Union St-Joseph.

A dix heures fut chantée, avec diacre et sous-diacre, la grand'messe à laquelle assistaient en corps les membres de l'Union, sous la présidence de M. H. Bastien.

La messe du Second Ton harmonisée fut chantée sous la direction de M. D. D. Girard. Mlle D. Roland tenait l'orgue.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le Révé M. J. B. Tétrault, le dévoué curé de la paroisse.

Après les vêpres eut lieu le salut solennel et la bénédiction du T. S. Sacrement. Les solistes furent: M. A. Bastien, de Montréal, dans le O Salutaris, de Ch. J. Hargitt; Mme D. D. Girard, dans l'Ave Verum, de Lambillotte, et M. L. P. Trottier, dans le Tantum Ergo, de Rossini.

Un splendide banquet fut offert aux membres de l'Union et des discours tout vibrant d'ardeur religieuse et patriotique y furent pro-

noncés.

M. Lajoie, vice-président de l'Union St-Joseph diocésaine, ainsi que M. Frs Decelles, aussi membre du comité de St-Hyacinthe, nous honoraient de leur présence.

Toronto, 28.—L'Hon. David Reeser est mort à Toronto, hier. Il était autrefois membre du vieux Conseil Législatif du Canada, avant la Confédération. Il était âgé de 80 ans.

ETATS-UNIS

Blondin, accusé du meurtre de sa femme, est très gravement malade dans sa prison.

Manchester, N. H., 23.—Mme J. F. Farnham, de Ferrisburg, a tué ses deux enfants puis s'est tué elle-même, aujourd'hui.

Newark, N. J., 25.—Hy Schwab a été pendu ici, aujourd'hui, pour le meurtre de sa femme et de son enfant. Il avait, après son crime, essayé de se suicider en se coupant la gorge.

L'archidiocèse de New-York a envoyé récemment à Sa Sainteté Léon XIII la jolie somme de \$48,000. Ce beau résultat a été obtenu en prélevant sur chaque paroisse une somme proportionnée à son état financier.

Malone, N. Y., 28.—L'évêque Doane, du diocèse d'Albany, est venu à Malone, samedi dernier, en visite pastorale. Ça été un jour mémorable pour les catholiques, vu que Sa Grandeur a conféré l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé J. M. Goderich, de Santa Clara, un ancien ministre méthodiste converti à la religion catholique romaine.

Boston, Mass.—La police secrète du Massachusetts remue ciel et terre pour mettre la main sur la malle qui a appartenu à Joseph Wilfrid Blondin, le prétendu assassin de sa femme. La police croit qu'avec cette malle, il serait facile d'établir une preuve accablante contre l'accusé. De fait, elle donnerait en toute probabilité la clef du mystère.

Hudson.—Willis, Burton et Fred Wormer ont été tous trois déclarés coupables de meurtre au premier degré, par le jury qui était resté toute la nuit en délibération. En conséquence, le juge a condamné les trois frères Van Wormer à être électrocutés dans la prison de Dannemora.

En prononçant la sentence, le juge a dit: "C'est pour moi le plus triste devoir, dans mes fonctions de juge, d'être obligé de condamner à mort trois jeunes gens, trois frères."

Boston.—La vieille Mary Kelly est une ivrognesse de la plus belle eau. Cependant ses intentions sont bonnes et elle prétend combattre de toutes ses forces son péché mignon.

La semaine dernière, Mary entra dans l'église St-Patrice, pendant que l'organiste pratiquait. Mary se rendit à l'orgue et voulut chanter un O Salutaris. L'organiste, connaissant trop la vieille Mary, fit appeler un policeman.

Le lendemain, Mary comparait devant le juge Dewey, qui eut pitié de la vieille ivrognesse et la renvoya en lui enjoignant d'aller et de ne plus pêcher.

Il est plus que probable que Mary et le juge Dewey se rencontreront.

Emporium, 10c

Ogdensburg, N. Y., 25.—Isaac Davidson, de Montréal, qui était en promenade chez son frère, ici, s'est suicidé, aujourd'hui, en se jetant à l'eau. Le corps est expédié à Montréal.

St-Louis, 26.—M. Santos-Dumont dit qu'il a promis à Mlle Alice Roosevelt de lui faire faire une ascension dans son ballon dirigeable, lorsqu'il fera une excursion au-dessus de New-York et Long Island.

El Maska, 5cts

Une annonce lue à la quatrième page d'un journal allemand.

"Un de nos employés a trouvé, et s'est empressé de déposer, dans nos bureaux, un foulard vert et rouge, que nous sommes prêt à remettre à la personne qui en dira la couleur."

L'autre jour un vieux célibataire ennemi juré du mariage, répétait la phrase suivante à une jeune fille de 18 ans: Mariez-vous, vous ferez bien; ne vous mariez pas, vous ferez encore mieux.

La jeune fille, qui n'a pas l'intention de coiffer Ste-Catherine, répondit: Faisons bien d'abord, puis nous verrons après. Pas mal, hein!

Il lui avait dit.

Le juge (au père du jeune voleur). Vous auriez dû prévenir votre fils.....

Le père.—C'est bien ce que j'ai fait, mon bon juge..... Je lui dit chaque fois: "Quand tu veux faire un coup, soit très prudent. Ne te fais pas pincer!"



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un quai et un dragage aux Trois Rivières, seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 16 de mai prochain 1902, inclusivement pour la construction d'une jetée, d'un brise-glace et pour un dragage aux Trois-Rivières, province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Béland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec; au bureau de M. J. Ls. Michaud, ingénieur résident, chambre 411, bâtiment de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; au bureau des Commissaires du Havre, Trois Rivières; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de trente milles piastres (\$30,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre  
FRED. GÉLINAS,  
Secrétaire.

Ottawa, 19 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

Si vous avez besoin de tapis prélatrs, rugs ou autres fournitures de maison, allez chez Bergeron & Sicotte, et vous serez certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y a en ville.

Costumes à la mode

Un grand choix d'Etoffes à Costumes, à la mode, Etoffes à Manteaux et à Collerettes, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez

TRAHAN & McNULTY,  
Enseigne de la Boule Rouge.

Emporium, 10c

M. O. DAVID & CIE  
Maison à la Mode!

HARDES FAITES  
D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures  
84-86 rue St-Simon, Place du Marché

ST-HYACINTHE.  
J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne  
—DE—  
TELEPHONE

ENTRE:—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Engène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CORDON ROUGE, PAGNE, Etc.

Le Clavigraph Underwood



THE UNDERWOOD

Écriture Visible, Vitesse sans Égale.]

Alignement Parfait.

"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

En vente au Bureau de La Tribune

ENGINS ET BOUILLOIRES

Depuis 3 forces jusu'a 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada, et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE

Ager pour le district de St-Hyacinthe

E. A. MASSE,  
COURTIER D'ASSURANCE

Vie: North American Life Assurance Co.  
Feu: Scottish Union and National Insurance Co.

Accidents: Ocean Accident & Guarantee Corporation Ltd.

The International Registry Co.  
Bureau: Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, rue Girouard,

ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 31.

Marché de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb. . . . .	\$0 22 @	25
" salé " . . . . .	20	22
Eufs frais, la doz. . . . .	22	25
Laine . . . . .	25	30
" filée, la lb. . . . .	60	65
Savon " . . . . .	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb. . . . .	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs. . . . .	6 00	6 50
Porc frais, la lb. . . . .	10	12
Lard salé " . . . . .	10	12
Porc frais, 100 lbs. . . . .	8 50	9 00
Mouton jeune, quart. . . . .	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple . . . . .	@	
Poules, " . . . . .	50	55
Poulets, " . . . . .	45	50
Pigeons, " . . . . .	15	18
Perdrix, " . . . . .	00	00

GRAINS

Blé, le minot . . . . .	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde " . . . . .	60	70
Avoine, " . . . . .	38	40
Sarrazin, " . . . . .	50	55
Orge, " . . . . .	50	55
Gaudriole " . . . . .	45	50
Graine mil " . . . . .	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb. . . . .	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb. . . . .	10	12
Sucre d'érable, la lb. . . . .	00	12
Sirop " legal. 1 00 . . . . .	1 00	1 25
Graisse, la lb. . . . .	13	15
Tabac en feuille, la lb. . . . .	10	25
Paille, le 100 bottes. . . . .	1 00	1 25
Foin, " " . . . . .	5 00	6 00
Peau de bœuf, la lb. . . . .	6½	7½
Peau de mouton, jeune . . . . .	40	50
Peau de veau, la lb. . . . .	8	

EMILE BERTHIAUME,  
Clerc du marché

Etienne Cordeau

Rue Piété

ST-HYACINTHE.

FABRICANT DE

Bieres de Gineembre.

SODAS et

Liquenrs de temperance

Propriétaires de l'Eau Minérale

EXCELSIOR



50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS

DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co., 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Nouveau Manuel du Précieux Sang

— OU —

LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Contient un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, 80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,  
St Hyacinthe, P. Q.

Vieux journaux

à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

## FEUILLETON

Le Supplice  
D'UN ANGE

Cependant, la jeune fille continuait à affirmer catégoriquement qu'elle ne se donnerait jamais à un autre. André vivant. Et Gratien, incertain, tantôt heureux, tantôt désespéré, et ces jours-là plus sombre, plus préoccupé qu'il ne l'avait jamais été, se promenait seul alors de longues heures dans les campagnes travailleuses, se faisant prendre par tous pour un fou, avec des yeux de braise, son teint décomposé et ses gestes désordonnés.

Comment pourrait-il se débarrasser d'André ?

Cette idée seule maintenant le hantait, l'obsédait, ne le quittait ni nuit ni jour.

Le matin, il n'y avait plus de partie de croquet. Reine-Marie paraissait les avoir en horreur et elle ne voulait plus toucher son maillet, même avec Violette et Madeleine.

Mlle de Plessis, depuis quelques jours, avait repris ses habitudes matinales de charité.

Gratien profitait du temps qu'elle s'était réservé pour ses pauvres et le mettait à profit en se livrant, durant les absences de la jeune fille à des courses folles.

Un matin, il rencontra le père Ducrucq. Le vieux scélérat s'approcha de Gratien :

—Ce devrait être un coup monté entre vous ! continua Gratien au comble de la colère.

—Si nous reparlons de notre grande affaire, monsieur Ducrucq, dit assez péremptoirement Gratien, que le Crétinas n'intéressait pas le moins du monde, et qui aimait bien mieux essayer de faire travailler, dans son intérêt, ce vieux bandit, d'intelligence si surprenante, si machiavélique.

Et tout bas, très bas, assis au bord d'un fossé, ils recommencèrent en effet tous les deux leurs confidences et leurs combinaisons.

Renaud, pendant ce temps, arpentait le pays comme un fou. Le matin même, le maire de Carrère étant absent, on était venu lui demander de la part du docteur Bordier de faire afficher ses bans avec Jeannie à la porte de la mairie.

Le mariage était, en effet, décidé Et M. Lemarchand avait écrit de Paris, la veille, qu'il voulait que les formalités fussent remplies sans délai. Il ajoutait :

« Dès que mes occupations me le permettront, j'arriverai pour conduire moi-même à l'autel cette adorable fille, l'amie et la dévouée de tous les miens. Mais, comme je n'aurai peut-être pas beaucoup de temps à moi et que je ne puis fixer exactement la date à laquelle je serai libre, je ne veux pas être arrêté au dernier moment par des formalités non accomplies. En conséquence, faites afficher les bans. Après, nous verrons. »

Jeannie ! Jeannie mariée avec un autre que lui ? Le Crétinas faillit en avoir une crise de folie aiguë, tout au moins d'épilepsie.

Jeannie, cette adorable fille aux yeux de diamants noirs, perdue pour lui, c'était en même temps la fortune à tout jamais envolée ; également anéantie la passion qui depuis quelque temps avait pris l'idiot tout entier.

Car le vieux Pois-de-Senteur n'avait pas dit à son fils un traitre mot des promesses que lui avaient faites Gratien. Il le connaissait trop bien pour cela et ne lui eût jamais confié, comme il l'avait affirmé au comte, rien de sérieux, surtout de compromettant.

Malheureusement, quand cette

horrible nouvelle lui fut apprise sous la forme de la demande faite par le docteur Bordier, le vieux bandit n'était pas à Carrère ; et le Crétinas ne put pas, en parlant avec son père, se faire calmer par lui. Peut-être que l'idée des cinq cent mille francs à espérer quand même l'eût apaisé !

Mais ne trouvant personne à qui crier son dépit et sa déconvenue, ce fut vers le Tauzia qu'il se dirigea, en gesticulant et hurlant, et se montant la tête à ne plus pouvoir distinguer même ce qui se trouvait devant lui.

Reine-Marie venait de rentrer avec Pauline, de ses courses chez les pauvres. Elle avait remplacé Violette auprès du bébé.

La marquise, un peu souffrante, se promenait lentement sous le ciel clair et pur, le long des allées dans lesquelles le printemps mettait ses bourgeons de vie et commençait à ouvrir les pétales des fleurs. Un peu inquiète du jeu que Reine-Marie jouait avec Gratien, elle se demandait si quelque catastrophe ne résulterait pas des passions effrayantes de cet être néfaste que la jeune fille excitait jusqu'au délire. Violette le voyait bien, malgré la naïve candeur qui était dans son âme, aussi profonde qu'au début de sa vie.

Pourquoi tout cela ? Pourquoi ne pas respecter tous heureux, comme on eût pu l'être ! Est-ce que Reine-Marie n'adorait pas André ? Est-ce que, de son côté, le jeune duc n'avait pas réalisé des miracles pour elles ? Alors, pourquoi, pourquoi, tout simplement, tout uniment, ne pas jouir de ce bonheur possible, un bonheur de ciel, si rare, hélas ! dans les complications de la vie cruelle ?

Tout à coup, au bout d'une allée, dans la partie qu'aimait Violette, c'est-à-dire autour des grands massifs de fleurs, une ombre surgit devant elle. La marquise recula de deux pas.

—Est-ce que che fous fais peur ? demanda la voix gutturale du Crétinas.

Elle essaya de sourire. Malgré l'antipathie profonde que lui inspirait le père et le fils, ces êtres qu'elle soupçonnait pénétrés de la boue la plus vilaine, Violette éprouvait pour eux, pour le fils surtout, un sentiment de pitié où se complaisait sa nature d'ange.

—Mais non, mais non, fit-elle. Pourquoi voulez-vous m'effrayer, monsieur Ducrucq ?

Il bredouilla, ne trouvant plus ses mots.

—Que vous arrive-t-il ? continua la douce Violette en se retournant du côté du château. Vous semblez bien exalté ce matin.

Le Crétinas, même pour ceux qui le connaissaient, était, en effet, terrifiant. Il finit par calmer un peu les contorsions horribles qui convulsaient son visage et il dit :

—On le serait à moins !

—Ah ! vous avez donc eu quelque chose de désagréable ?

—Vous le savez mieux que personne. Je suis trahi, bafoué, tout le monde ici s'est donné le mot pour se moquer de moi ! C'est abominable !

—Je ne comprends pas ! C'est ici qu'on vous a fait de la peine ?

—Oui.

—Comment donc ?

—Channie se marie.

—Eh ! bien, n'est-ce pas son droit ?

—Non. On me l'avait promise. Violette s'arrêta, stupéfaite et ahurie.

—Jeannie ? A vous ? fit-elle.

—Oui, à moi. Est-ce que che ne la vaut pas ?

—Je n'ai pas dit cela. Mais c'est bien la première fois que j'entends parler de ce projet.

Et le croyant tout à fait fou, elle

continua, prise d'une grande compassion :

—Voyons monsieur Renaud, calmez-vous ! Vous l'aimez, peut-être ?

—A en perdre la poule.

—Là ? quoi ? fit Violette, ne comprenant pas.

Il toucha son front avec son doigt et dit :

—La poule, mettez la raison, si fous foulez, c'est plus correct.

Violette n'avait pas envie de rire. Les prunelles de Renaud roulaient dans leurs orbites ; sa bouche était tirée en tous sens par des tics nerveux, point rassurants du tout. Elle regarda autour d'elle.

Il n'y avait personne, et le château était encore loin. Elle marchait assez rapidement néanmoins dans la direction de la maison. Mais Renaud, brutalement, la retint par sa robe.

—Pas si vite, donc ! fit-il de plus en plus hors de lui.

On me l'a promise, Cheannie, je vous dis.

—Mais qui ?

—Elle, et d'autres. Ah ? fous croyez que ça se passera comme cela ? Non, non, mille millions de tonnerre !... Che la feux, et che l'aurai !

—Mais vous divaguez, monsieur, vous divaguez complètement ! Le mariage de ma sœur est décidé depuis fort longtemps !

—Avec ce Pordier ?

—Parfaitement, avec lui. Et s'il est venu s'installer dans le pays, il y a bientôt quatre ans, c'est pour demeurer tout près de sa fiancée. Or, je connais ma sœur ; si son admirable dévouement pour moi et les miens lui a fait retarder la date de son bonheur, elle n'en est pas moins restée fidèle à celui qui possède son cœur depuis de longues années. Aimant le docteur Bordier, elle ne vous a rien promis, c'est certain.

—Et che suis sûr que c'est fous qui le foulez, ce mariage ?

—Le vouloir ? Non, ceja ne me regarde pas. Mais l'encourager et faire tout ce qui est en mon pouvoir pour en hâter le plus possible la réalisation, à coup sûr, oui. Jeannie s'est toute sa vie dévouée à moi. Elle m'a donné sa jeunesse tout entière, il est bien juste aujourd'hui qu'elle soit heureuse à son tour. Et c'est bien moi, en effet, qui ait eu raison de ses derniers scrupules, qui ai aplani les obstacles de son dévouement mettait encore le docteur Bordier et elle.

Par un raccourci, Violette en traversant la grande pelouse, arrivait près du château.

Reine-Marie et Jeannie, debout sur le perron, regardaient avec inquiétude les gestes désordonnés du Crétinas.

—Mais qu'est-ce qu'il a ? se disaient elles en le suivant des yeux. Déjà effrayées, car le visage du fou maintenant apparaissait avec sa colère et son exaltation, elles descendirent les marches du perron en courant.

—Ah ! fit le misérable crétin, en tirant de sa poche un couteau de paysan, un de ces vulgaires couteaux de foire, mais solidement rivés à un manche de corde, ah ! c'est vous qui faites ce mariage ! Eh bien, à mort ! à mort ! vous qui me volez tout, la fille et l'argent !

Et le couteau, l'arme terrible des assassins de routes et de grands chemins, se leva, impitoyable, sur Violette, prise à l'improviste.

Mais, subitement, deux ombres bondirent entre la marquise et son assassin. L'une se jeta au milieu d'eux, et ce fut sur elle que l'arme mortelle s'abaissa, entrant jusqu'à la garde dans le beau corps souple qui couvrait Violette.

L'autre prit le poignet du fou, le tordit dans ses mains délicates, si fort, que le couteau, qui allait s'en-

foncez de nouveau dans celle qui gisait sur le gazon, retomba par terre, roulant à quelques pas, et la voix de Reine-Marie s'éleva, disant, sifflante, terrible :

—Ah ! misérable ! misérable ! Assassin ! assassin !

Elle le tenait toujours. Et comme il se tordait, hurlant, criant, vociférant :

—A mort ! à mort ! Elle, vous, tous !

Du poignet, les doigts d'acier de la jeune fille sautèrent à la gorge du Crétinas, serrant, n'écoulant rien, ni râles, ni gémissements.

Violette s'était affolée, s'agenouillant devant la victime. On le comprend, c'était Jeannie. Et tandis que du château, des jardins, des communs, tout le monde accourait, la sœur de lait de Violette, blanche des pâleurs du dernier moment, murmurait :

—Ah ! bien-aimée ! ne pleure pas ! J'ai rempli mon serment ! Je meurs pour toi !

Expirante, elle balbutia encore :

—Tu donneras ta vie pour elle, m'a dit ma sainte marraine. J'ai obéi. Je l'ai donnée !

Violette couvrait son front, déjà glacé, de baisers éperdus.

Enfin, on arriva. Ce fut à grand-peine qu'on put décrocher les doigts de Reine-Marie du cou de l'assassin, à moitié étranglé. On y parvint enfin.

—Ne le laissez pas partir, dit Mlle de Plessis, décidée et impérieuse. Il faut qu'il aille sur l'échafaud !

Les dents de Renaud se choquaient entre elles comme des enloux soulevée par la tempête, l'hiver, sur les plages désolées. Et quand elle le vit, solidement gardé par des garçons capables de le maintenir, elle dit encore :

—Liez-le avec les cordes les plus grosses que vous trouverez, et surtout n'ayez pas peur de le serrer très fort, cet infâme assassin ! Puis mettez-le sous clef dans l'ancienne chapelle. Vous me répondez de lui

Alors, elle se retourna. Personne n'osait toucher au corps de Jeannie qui semblait tout à fait celui d'une morte.

Quant à Violette, elle serrait toujours contre elle sa sœur de lait, mais elle paraissait avoir aussi perdu le sentiment.

—Il faut emporter mademoiselle, dit Reine-Marie en désignant l'Espagnole. Là, mettez-vous de ce côté, soulevez ses pieds, doucement... bien doucement.

Et, donnant elle-même l'exemple, elle s'empara des bras de la pauvre fille, et montra comment on devait s'y prendre pour ne point lui faire de mal.

Les domestiques, les yeux pleins d'une douleur sincère, hochaient tristement la tête.

—A quoi bon ces précautions si minutieuses ? Elle était morte, la pauvre chère créature ! Morte en sauvant sa maîtresse ! Bien morte, hélas !

Et l'on pleurait. Et l'on avait peine à retrouver assez de sang-froid pour arriver jusqu'au château.

—Vite, courez chez le docteur Bordier, ordonna Reine-Marie quand elle vit que le cortège était enfin en route. Qu'on le ramène sur-le-champ.

Horace, qui avait travaillé toute la matinée, ayant quitté par hasard son bureau pour regarder, machinalement peut-être, par la fenêtre de son cabinet, fut frappé du groupe que formait tout ce monde réuni devant le château. Il reçut un coup au cœur, et pensa :

—C'est pour sûr un accident.

Et sans se demander lequel, il se précipita comme un fou dans les escaliers. Le lugubre cortège gravissait les marches du perron.

—Ce misérable, ce Renaud Du-

crucq, a voulu assassiner Violette, fit Reine-Marie, les dents serrées. C'est Jeannie qui a reçu le coup à sa place !

Horace chancela.

—Jeannie ! murmura-t-il. Ah !

pauvre, pauvre petite ! Et jetant les yeux sur l'Espagnole, qu'on montait très lentement, il faillit lui-même tomber à la renverse.

—Mais elle est morte ! balbutia-t-il, éperdu.

—On ne sait pas. J'ai envoyé chercher Charles, dit Reine-Marie. Toi, papa, fais appel à ton courage et va relever 'tite mère qui est là, sans connaissance, je crois, sur le gazon. J'ai dû la quitter pour Jeannie.

—Est-elle blessée, elle aussi ? murmura le marquis.

—Non, non, en syncope seulement.

Horace se précipita vers Violette, de laquelle Pauline, accourue également, s'occupait. Il tomba agenouillé devant elle, et la prit dans ses bras.

Les baisers dont il la couvrait étaient certainement le meilleur de tous les remèdes pour faire revenir à elle la pauvre Violette. Bientôt, en effet, elle ouvrit les yeux.

Elle reconnut instantanément son mari. Et instantanément aussi, le souvenir lui revint.

—Jeannie ! fit elle, ma Jeannie !

Un flot de larmes inonda son visage : et toute bouleversée, toute désespérée, elle cria :

—Non, non ! Je ne veux pas ! Horace, sauve-la ! Sauve-la, si tu ne veux pas me perdre aussi !

Le marquis ne trouvait pas de consolations à lui adresser. Violette, de plus en plus éperdue, continua :

—Tu ne me réponds pas ! Tu ne dis rien ! Ah ! mon Dieu ! Jeannie, ma sœur, mon amie est morte ! Elle est morte pour moi !

—Mais non ! dit enfin Horace effrayé des larmes chaudes de Violette qui coulaient si pressées, si abondantes, sur ses joues plus blanches que celles d'un trépassée.

Elle se méprit aux paroles de son mari.

—Si, dit-elle, c'est bien pour moi qu'elle est morte. Ah ! Horace ! si tu avais vu son regard, son dernier ! Si tu avais surpris cette expression d'infini dévouement, d'amour aveugle... Comme elle m'a dit : Bien-aimée ne pleure pas ! J'ai obéi à ma marraine adorée !

Elle se jeta au cou d'Horace, aussi bouleversé qu'elle, et pleura à fendre l'âme. Tout à coup, Violette se redressa :

—Je m'annihile et je me désespère, dit-elle ; et me sœur vit peut-être encore. Et si elle ouvre les yeux, elle ne me verra pas à son chevet ! Oh ! que je suis lâche ! Viens ! Horace, viens ! Elle a tant aimé ta fille, elle aussi. Viens m'aider à la soigner, ou à lui fermer les yeux, si elle est morte pour moi !

Et toute trébuchante, toute vacillante, Violette, anéantie de douleur, suffoquant dans ses sanglots, se dirigea vers son petit salon où la pauvre Jeannie était étendue. Reine-Marie n'ayant pas voulu la laisser monter au premier étage.

Les hommes, respectueusement, s'étaient éloignées.

Les doigts intelligents et habiles de Mlle de Plessis Saint-Luc avaient doucement enlevé à la blessée sa robe, son corsage, tout ce qui la couvrait. Et ses vêtements, lacérés à coup de ciseaux, afin de ne pas lui procurer de souffrances inutiles, gisaient à côté d'elle.

Un grand châle de laine blanche enveloppait son buste et ses épaules.

Jeannie, le corps relevé pour éviter un épanchement, était plus blanche que les couvertures qui l'enveloppaient. Ses longs cils de

voie noire formaient sur sa joue livide une ligne toute droite. Ses lèvres étaient absolument décolorées. Son immobilité était tragique.

A cette vue, Violette chancela, malgré son courage et ses résolutions.

—Mon Dieu ! fit-elle en portant les deux mains à son cœur. Jeannie ! ma Jeannie !

Reine-Marie abandonna un instant la blessée et, se rapprochant de la marquise, les yeux fixes et durs, très impérieux :

—Ecoute, lui dit-elle ; il y a assez de drame comme cela, ici. Tu vas te ressaisir, être raisonnable, et reprendre ton sang-froid. Autrement, laisse-nous. Va pleurer dans ta chambre. Ici, on ne pense pas à soi, à elle seulement.

Violette tressaillit. Et subitement calmée :

—Oh ! murmura-t-elle avec un frisson, ne me regarde pas ainsi, mon amour. Je ferai tout ce que tu voudras ! Tout !

—Bien. Aide-moi, alors.

Et courageusement, tandis que la marquise tenait la cuvette, Reine Marie écartant le châle de laine, se mit à faire couler de l'eau, doucement, lentement tout autour de la blessure qui saignait abondamment. Tout à coup, dans le vestibule, on entendit un grand bruit de voix. Tout le monde, en effet, voulait expliquer ce qui s'était passé au docteur Bordier, qui arrivait. Mais lui se soutenant à peine, absolument désespéré, faisant néanmoins appel à tout son courage pour être utile à celle qu'il adorait, il n'écouait, n'entendait personne.

Il entra dans le petit salon, jeta son chapeau par terre, et s'approcha du canapé sur lequel Jeannie était étendue, rigide et blême, en sa pose tragique. A cet aspect, il battit l'air des deux mains. Reine-Marie fit deux pas vers lui.

—Je ne la crois pas morte, dit-elle ; le sang coule beaucoup. Elle est blessée au côté droit, sous le sein. Courage ! Dieu vous réserve de la sauver !

Charles regarda la jeune fille, comme le noyé regarde le bateau, qui vient vers lui, et parvint à murmurer :

—Soyez bénie ! Puis, plus maître de lui, il revint vers sa fiancée.

Le châle était relevé et la blessure apparaissait, béante, entourée d'une mousse sanglante.

—Elle a reçu un coup de couteau destiné à la marquise, dit Reine-Marie.

Le docteur se pencha sur la blessée et écouta le cœur. Une expression de joie intense apparut aussitôt sur son visage.

—Elle vit ! dit-il simplement.

L'eau tiède, les éponges, les cuvettes, la charpie, les bandes, le cérat phéniqué, tout était déjà à portée de la main, grâce à Reine-Marie, qui pensait à tout, était partout à la fois, silencieuse, intelligente et active. Et avec des précautions infinies, sans un tremblement de la main, sans un trouble du regard, sans une hésitation, et cependant il s'agissait d'un être qu'il aimait mille fois plus que lui-même, le docteur Bordier procéda au sondage de la blessure, au lavage de la plaie, aux premiers pansements. Jeannie était toujours comme morte.

—Que peut-on espérer ? demanda Horace, tandis que Violette, à genoux, tenait dans les siennes, la petite main froide de sa sœur de lait.

Des lèvres du malheureux médecin, ces mots sortirent à peine :

—Bien malade... poumon atteint !.. blessure de quatre à cinq centimètres intéressant la pièce... vie en danger.

—Mais la plaie a beaucoup saigné, fit Horce... des soins... du dévouement....

—On ne sait pas ! On ne sait pas ! Que Dieu nous protège !

Reine-Marie s'approcha de lui.

—Veuillez-vous que je fasse installer un lit ici ? demanda-t-elle. C'est très haut de plafond, très aéré, et la transporter dans sa chambre ne serait peut-être pas prudent.

—Oui ! oui ! fit Charles en inclinant la tête.

Quoique Reine-Marie comprit à quel point toute parole devait le fatiguer et l'énerver, elle lui dit néanmoins encore :

—J'ai des ordres graves à donner. Vous ne la quitterez pas, n'est-il pas vrai ?

—Tant que j'aurai un souffle de vie, non, murmura le pauvre garçon.

Avant de s'en aller, Mlle de Plessis dit encore à son père :

—Fais éloigner tout le monde, excepté une seule personne pour donner ce qu'il faut. Ici, il faut surtout du silence et de l'air.

Elle vit dans les yeux du marquis qu'elle était comprise. Aussi partit-elle vers le devoir qu'elle voulait remplir. Elle donna d'abord des instructions, afin qu'un lit fut transporté dans le petit salon, un lit que l'on pourrait remuer aisément pour panser la blessée ; puis elle demanda où l'on avait enfermé le fou criminel qui avait commis cette action épouvantable.

On avait exécuté, en effet, les ordres de la jeune fille, et Renaud, solidement ligoté, était sous clef dans la pièce voûtée, qui était jadis une chapelle, que Reine-Marie avait désignée, et qui était certainement on ne peut mieux disposée pour servir de prison au malheureux insensé.

—Où est la clef ? demanda-t-elle.

Edouard Martin la lui donna. De loin, on entendait les hurlements du Crétinas, ayant repris possession de lui-même, et fort peu tranquille sur ce qui allait lui arriver.

Reine-Marie ouvrit la porte. Il fit mine de bondir sur elle. Mais les entraves de ses pieds l'arrêtaient, tandis que Mlle de Plessis Saint-Luc lui disait froidement :

—Vous allez vous taire, n'est-ce pas ? Et ne pas faire cet épouvantable bruit dans la maison. On a besoin de silence, ici.

—Chez vous partir ! Oufrez-moi, détachez-moi !

—Pour aller encore tuer une autre personne ? Non, non, le procureur de la République va arriver et c'est à lui que vous expliquerez votre crime affreux. Après cela, il disposera de vous comme il l'entendra. En attendant, j'ai les clefs de cette porte, et moi, les cris et les hurlements ne m'apitoient pas. Gardez vos forces pour votre interrogatoire.

Elle referma la serrure à double tour en prononçant ces paroles, et ne prêta aucune attention aux grossières insultes dont la couvrait le Crétinas, réduit à l'impuissance.

—Le procureur ! La prison ! L'interrogatoire !

Sa terreur ne connaissait plus de bornes. C'était donc sérieux ? Qu'allait-il lui arriver ? Qu'avait-il fait ?

Il avait voulu tuer la marquise pour la supprimer, elle qu'il croyait être l'obstacle entre la fortune et lui. Et c'était Jeannie qu'il avait frappée. Quelle fatalité !

Et le padre encore qui n'était pas là, qui ne savait pas dans quelle situation son fils se trouvait. Car avec la confiance que lui inspirait le vieux bandit, qu'il avait toujours vu se sortir des pas les plus difficiles, Renaud ne doutait point que si sa position était connue de Pois-de-Senteur, toutes les portes ne s'ouvrissent devant lui.

Il fallait que le juge de paix de Carrère arrivât avant les autorités de Condom. Toute la question était là pour le Crétinas.

Si Polycarpe Ducruq s'en mêlait qui donc oserait retenu sous les verrous le fils d'un magistrat ?

Et moitié confiant, moitié épouvanté, il se tut en effet, essayant de dénouer ses cordes afin de pouvoir bondir au dehors, si une deuxième fois il avait la chance de voir s'ouvrir sa cellule.

Mais Reine-Marie ne perdait pas son temps. Elle rechercha Edouard Martin, qui était son homme de confiance, et lui dit :

—Vous allez immédiatement partir pour Condom. Vous irez au parquet, qui est situé à côté du tribunal, dans le même bâtiment. Là, vous demanderez le procureur de la République, et vous lui remettrez une lettre que je vais vous donner. Attendez un landau, afin que ce magistrat n'ait pas de retard. Du reste, vous vous mettez à sa disposition.

Pendant qu'Edouard disparaissait pour lui obéir, elle monta dans sa chambre et, sur une feuille timbrée du chiffre et de la couronne de son père, elle écrivit les mots suivants :

« Monsieur le procureur,

« La sœur de lait de la marquise de Plessis Saint-Luc vient de recevoir un coup de couteau destinée à Mme de Plessis. L'assassin est enfermé au château du Tausia, où nous vous attendons le plus tôt possible pour faire de lui ce que votre volonté et la loi décideront.

« Veuillez croire, monsieur le procureur, à ma considération très distinguée.

« M. de Plessis Saint-Luc. »

M. Marie ou marquis ? Qu'importait. Reine-Marie avait le droit de signer ainsi.

(A continuer)

Londres, 30. — Une dépêche de Johannesburg, datée de samedi, dit que les commandos du général Delarey se réuniront au commencement de la semaine prochaine pour discuter la question de la paix.

Paris, 30. — Le Rappel dit que M. Kruger a reçu une dépêche de Louaço-Marques disant que les chefs boers ont, à l'unanimité, rejeté les propositions de paix des Anglais.

Londres, 30. — Neuf rebelles de Vryburg, pris les armes à la main, ont été condamnés l'un à 5 ans, 2 à sept ans, 2 à dix ans, 3 à 15 ans et un à 20 ans de travaux forcés.

G. H. Henshaw, Jr. Agent General d'Assurance. Vie : Confederation Life Ass. Co. Feu : North British & Mercantile, "Norwick Union Association Co, "Atlas Insurance Company.

Harnais Souple... HUILE EUREKA Pour Harnais... IMPERIAL OIL CO.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St Hyacinthe

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS ?

Le Restaurateur des Cheveux de Robson

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT A VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien, ST-HYACINTHE



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription, "Soumissions pour le prolongement du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans, P. Q." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 9 mai 1902, inclusivement, pour la construction d'un prolongement du quai St-Laurent, Isle d'Orléans.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux Publics, bureau de Poste, Québec ; au bureau de M. Ls Michaud, ingénieur résident, chambre 411-bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de quinze cents piastres (\$1,500.00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 26 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 1 f.

PIANOS



Droits ou Carres Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement, Faciles.

S'adresser à "La Tribune," ST-HYACINTHE.

INSIGNES

RUBANS SUR CELLULOID et META

POUR Sociétés Religieuses et de Bienfaisance

CLERGS, AMATEURS, ETC., ETC.

S'adresser au BUREAU DE "LA TRIBUNE," ST-HYACINTHE

William Belec, FORGERON, Rue Desaulniers, Ancienne boutique de L. Palardy, ST-HYACINTHE.

Se chargera de toutes espèces de réparations en fer que l'on voudra bien lui confier, et promet donner entière satisfaction.

Ferrage de chevaux, une spécialité. Une visite est sollicitée.

Boulangerie à vendre Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition. S'adresser à

MÉDÉRIC ALLARD, St-Louis de Bonsecours

El Maska, 5cts

Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

DESSOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription, "Soumission pour fournir du charbon aux édifices publics d'Ottawa," seront reçues jusqu'à jeudi, le 1er mai prochain pour la fourniture du charbon aux édifices publics d'Ottawa.

Toutes les informations nécessaires et les formules de soumissions pourront être obtenues à ce bureau.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de deux mille piastres (\$2,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 18 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 2 f.

DESSOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour dragage à Point Edward, Ont." "Soumission pour dragage à Port Arthur, Ont." "Soumission pour dragage au Sault Ste-Marie, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 7 mai 1902, inclusivement pour dragage aux places ci-dessus mentionnées.

Les plans et devis pourront être vus aux places suivantes : pour Port Arthur, Point Edward et Sault Ste-Marie, s'adresser aux maîtres de poste de ces trois endroits ; et pour tous les travaux s'adresser au bureau de H. A. Gray, écrivain, ingénieur résident des Havres et Rivières d'Ontario, dans la bâtisse de la "Confederation Life", Toronto ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics pour les montants suivants : Point Edward, cinq mille piastres (\$5,000.00) Port Arthur, trois mille piastres, (\$3,000) Sault Ste-Marie, onze mille piastres (11,000.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 21 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 1 f.

Déménagement

Simard & Godbout

Après le 1er Mai 1902, notre assortiment de Meubles de Salon, Boudoir, Salles à Diner, Chambre, etc., sera transporté au

No 210 Rue Cascades, Ancienne place de J. D. Renaud

Meubles sur commande. Réparations faites avec goût.

Simard & Godbout

210 Rue Cascades, ST-HYACINTHE

MIEL Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.